
M É M O I R E

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE,

O U

TABLEAU STATISTIQUE

*Du progrès des Sciences, des Lettres et des Arts
dans ce Département, depuis 1789, jusqu'en
l'an XI (1803).*

DANS la situation actuelle de la république des lettres, il est indispensable de recueillir ces traits détachés, qui, réunis, nous offrent la suite des progrès que chaque canton du territoire a pu faire dans les sciences et les arts, et qui forment une partie essentielle de l'histoire littéraire. Cette nécessité se fait sur-tout sentir dans le moment où tant d'esprits égarés par de faux jugemens croient que dans les départemens les lettres sont vouées à un abandon absolu. Leur état dans celui de la Meurthe, depuis 1789, répond victorieusement à ce préjugé. Si depuis cette époque leur empire fut quelquefois méconnu, jamais du moins ne le

M É M O I R E

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE,

o u

TABLEAU STATISTIQUE

*Du progrès des Sciences, des Lettres et des Arts
dans ce Département, depuis 1789, jusqu'en
lan XI (1803).*

PAR JUSTIN-LAMOUREUX,

Défenseur officieux; Membre de la Société d'Émulation de
Nancy, et de la Société de Jurisprudence de Paris.

La Meurthe, à mes yeux attentifs,
Offrira le berceau de ses flots fugitifs.

Les rives de la Meurthe
S'abaissent vers le Nord en des lieux fortunés.

*Poème des Vosges par FRANÇOIS
(de Neufchâteau).*

A N A N C Y,

Chez J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur, place de
la République (*ci-devant Carrière*), n.º 17;
Et chez VINCENOT, Libraire, rue de l'Esplanade,
n.º 210.

A N X I (1803).

fut-il tout-à-fait ; le flambeau des lumières put pâlir un instant , mais jamais il ne s'éteignit.

Un arrêté des Consuls , du 13 ventôse an X , a ordonné la confection d'un tableau général de l'état et des progrès des sciences , des lettres et des arts depuis 1789 jusqu'au 1.^{er} vendémiaire an X. L'Institut national a été chargé de ce travail , et une commission nommée à cet effet s'occupe tous les jours d'un ouvrage qui sera un des plus beaux monumens de la gloire de la nation française (a). Ce qui se fait pour toute la République , je l'exécute pour un seul département , et je dois dire ici que j'en avais conçu l'idée , et que mon mémoire était à-peu-près achevé avant la publication de l'arrêté des Consuls. Un ouvrage semblable au mien , dans chaque département , épargnerait à la commission bien des recherches pénibles , éclaircirait bien des points , mettrait au jour beaucoup de découvertes qu'un voile épais déroberait encore à tous les yeux , et applanirait des difficultés qui n'en sont pas pour ceux qui , étant plus rapprochés du théâtre où se sont passés les événemens littéraires , sont aussi dans le cas d'avoir des renseignemens plus certains et plus positifs.

(a) Ce tableau sera divisé en trois classes correspondantes à chacune des classes de l'Institut , et désormais il en sera fait un tous les cinq ans ; on le présentera au Gouvernement dans le courant de Fructidor. *Arrêté du 13 Ventôse an X, relatif à la formation d'un tableau quinquennal du progrès des sciences , des lettres et des arts.*

Les progrès des lettres entrent dans la statistique du pays dont on fait la description ; ce mémoire doit donc être considéré comme faisant partie de la statistique du département de la Meurthe. Il n'a fallu pour un semblable travail que des recherches exactes et une longue patience : en réunissant tous ces moyens je ne me flatte pas encore d'avoir réussi. C'est donc sans aucunes prétentions , sans aucun espoir ambitieux que je livre au public ce fruit de mes travaux et de mes recherches , mon âge ne me permet pas d'en former ; mais s'il est permis à tout homme de lettres d'avoir , en écrivant , un but d'intérêt quelconque , je me croirai suffisamment payé d'avoir concouru autant qu'il était en moi à produire les richesses dont notre département s'honore , et d'avoir obtenu les suffrages de tous ceux qui s'intéressent à cette utile entreprise.

Le département de la Meurthe , formé d'une partie de la ci-devant province de Lorraine , situé sous un climat tempéré , arrosé par un grand nombre de sources qui en font le centre de la région qui porte ce nom (a) , coupé par plusieurs montagnes , étangs , rivières , couvert d'immenses forêts , peut être regardé comme l'un des départemens les plus agréables et les plus fertiles du nord-est de la

(a) Dans la division départementale de 1790 , la France était partagée en neuf régions. La région des sources était composée de neuf départemens : la Meuse , la Moselle , la Meurthe , l'Aube , la Haute-Marne , la Côte-d'Or , les Vosges , le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

République. Les mœurs de ses habitans sont douces et les portent naturellement à l'étude; ce goût qu'ils conservent depuis long-temps, a vu naître des hommes et des ouvrages dont je ferai le sujet de ce mémoire, en remontant seulement jusqu'en 1789. Comme alors la nouvelle division du royaume n'avait pas encore paru, je me bornerai pour cette époque à l'espace que le département de la Meurthe a occupé depuis par le décret de l'Assemblée constituante; néanmoins il ne paraîtra pas étonnant que je me transporte le plus souvent dans la capitale de la France, qui est aussi celle de la république des lettres, quand les hommes que notre département a vu naître ont choisi pour produire leurs talens et leurs ouvrages un théâtre plus illustre. Je suivrai dans mon ouvrage la division ordinaire des connaissances humaines en sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts; ces trois articles seront eux-mêmes sous-divisés en autant de parties que ces sciences en offrent. J'aurais pu suivre dans ce tableau la marche des temps; outre que cela aurait été plus facile, l'ordre chronologique présentait des avantages qu'un arrangement par ordre de matières ne pouvait avoir; mais tout étant également compensé, je m'en suis tenu à la dernière distribution, comme moins didactique et moins froide, et plus propre sur-tout à constituer un mémoire littéraire. Forcé par la nature de mon sujet à parler d'hommes encore

vivans, j'avais bien des écueils à éviter; je suis resté à cet égard dans les bornes de la plus sévère impartialité, de la plus exacte justice. Si l'on me reprochait de m'être érigé en censeur et en juge des ouvrages de mes compatriotes, ce reproche ne me toucherait que bien peu ou même ne m'atteindrait pas. En effet je n'ai fait que me rendre l'interprète de la voix publique; j'ai porté des jugemens souvent moins d'accord avec mon sentiment propre que conformes à l'opinion générale; mais j'ai sur-tout préféré tout ce qui pouvait concourir à la gloire de ma patrie. C'est cette gloire vers laquelle j'ai tourné toutes mes pensées, toutes mes affections, en les isolant de ces considérations individuelles qui retrécissent l'esprit comme elles flétrissent le cœur: en parlant des ouvrages je serai donc aussi obligé de parler des hommes, nécessité pénible sans doute, mais dont j'ai allégé le poids le plus qu'il m'a été possible.

SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

ARTICLE PREMIER.

Art de guérir ; Médecine , Chirurgie , Pharmacie.

LA Lorraine s'est toujours distinguée par les hommes célèbres qu'elle a produits dans l'art de guérir. Nancy seul, en 1789, avait un collège de médecine, composé de quinze membres résidans, outre les honoraires, et de quatre-vingt-deux associés, parmi lesquels on comptait les *Morand*, les *Maret*, les *Coste* (a), les *Vicq*, les *Louis*, les *Murray* ; un collège de chirurgie, composé de dix-huit membres et de quinze associés, parmi lesquels on remarquait les citoyens *Saucerotte*, *Lombard*, *Percy* (b). Depuis cette époque, l'art de guérir n'a point dégénéré dans notre département ; il y a fait au contraire de nouveaux progrès. La société de médecine de Paris avait annoncé qu'elle ferait, dans sa séance

(a) Membre du conseil de santé établi près le ministère de la guerre, auteur d'un *Essai sur les moyens de conserver la salubrité des environs de Nancy*, traducteur de Méad.

(b) Tous trois membres associés de l'Institut national.

du 28 février 1792, une distribution de prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur la topographie médicale des différentes parties de la France. Elle a distingué l'essai topographique sur l'hôpital militaire de *Nancy* et le corps des casernes de cette ville, à qui le premier prix fut adjugé. *M. Poma*, son auteur, y donne des détails très-intéressans sur le site et sur l'administration des casernes de *Nancy*, sur l'hygiène militaire, et sur les divers mouvemens de l'hôpital : les tableaux des maladies, qui font partie de ce travail, sont rédigés avec un grand soin. La société de médecine arrêta qu'il serait fait mention honorable d'un mémoire envoyé par *M. de Vimar*, chirurgien, sur la topographie médicale de *Marsal*, département de la *Meurthe*. Ainsi, dans une même séance, deux chirurgiens de notre département ont su réunir en leur faveur les suffrages d'une société célèbre, en fixant son attention sur des ouvrages qui avaient pour objet notre département lui-même. Tandis que la médecine s'y cultivait avec tant de succès, *M. Jadelot* (a), membre de l'académie de *Nancy*, faisait une adresse à l'Assemblée constituante sur les moyens d'en perfectionner l'enseignement et l'étude : s'il y avait un homme capable de les indiquer, sans doute c'était celui qui s'en était servi avec tant de succès, et qui était connu par plusieurs ouvrages fameux, tels que : *le mémoire sur la cause*

(a) Mort le 26 juin 1793.

de la pulsation des artères; le traité latin intitulé: *physica hominis sani, seu explicatio functionum corporis humani*; et la pharmacopée des pauvres (a), ou formules des médicamens les plus usuels dans le traitement des maladies du peuple. Cet ouvrage, par l'utilité de son but, peut figurer à côté de ceux de Tissot et de Buchan, et leur servir même de supplément.

Le fils de ce célèbre médecin, marchant dignement sur ses traces, se fait remarquer dans la capitale parmi ceux qui cultivent avec succès l'art de guérir. Il a donné en l'an VIII la traduction du recueil d'*Humboldt* sur le galvanisme, 1 vol. in-8.º; ce nouveau phénomène d'irritabilité, qui, se rapprochant de l'électricité, en consacre de plus en plus le principe, et qui ajoutera sans doute de plus grandes lumières à celles que la médecine en a déjà tirées. Outre plusieurs dissertations médicales et physiologiques que le citoyen *Jadelot* a publiées ou dont il s'occupe encore, je sais qu'en ce moment il traduit l'excellent ouvrage de son père, *physica hominis sani*; c'est un hommage de la tendresse filiale; c'est un hommage rendu au mérite réel de cette production: aussi la société médicale d'émulation et la société de médecine de Paris se félicitent-elles tous les jours de posséder un membre aussi estimable que laborieux.

(a) Pharmacopée des pauvres, nouv. édit., à Nancy, chez Vigneulle, vol. in-8.º, an VIII de la République.

Les recueils des travaux de ces deux compagnies renferment plusieurs mémoires du citoyen *Jadelot*.

Mais en publiant les succès de nos compatriotes dans l'art de guérir, faut-il rappeler les pertes qu'il a essuyées? Dans la même année on eut à regretter la mort du C.^{en} *Jadelot*, et celle de deux hommes distingués, l'un dans la chirurgie, l'autre dans la médecine. M. *Laflize*, associé correspondant de l'académie de chirurgie, était connu par un grand nombre d'ouvrages (a) et par de longs travaux dans l'état le plus noble de la société. En effet, est-il un art qui ait plus directement le bonheur de l'espèce humaine pour objet? Sans la santé, l'homme traînerait une pénible et misérable existence; c'est pour la lui rendre que le médecin sacrifie la sienne; c'est pour la lui rendre qu'on le voit braver le spectacle continuel de la mort, sous des formes plus hideuses les unes que les autres, et l'interroger sans cesse dans ces ateliers et ces amphithéâtres où la nature sans mouvement et sans vie apprend à réparer les torts de la nature. C'est sur-tout dans ces vastes réduits que la bienfaisance nationale remplit des victimes de l'indigence ou des victimes de la guerre, que le ministère du médecin devient un ministère de charité, de talens et de vertus. M. *Laflize* l'exerça dans toute sa rigueur pendant le cours d'une vie

(a) Entr'autres par un traité de aquis Nanceianis 1770, vol. in-4.º, par une méthode nouvelle d'administrer le mercure aux vénériens, traduit du latin de *Plenck*, etc.

laborieuse ; et de ce qui n'était qu'un emploi , il en fit un devoir. Quand il n'aurait laissé que de tels titres pour se recommander à notre vénération , on oublierait ce qu'il fit en faveur de la science , pour s'occuper seulement de ce qu'il fit en faveur de l'humanité ; on oublierait que l'académie de chirurgie de *Paris* avait contracté l'habitude de lui adjuger le prix des sujets qu'elle proposait , puisque *M. Laflize* avait contracté celle de concourir pour tous. Sa mort, arrivée le 23 janvier 1793 (a), mit un terme à une carrière aussi glorieusement fournie.

La même année vit la perte de *M. Laugier* (b), professeur de botanique et de chimie aux universités de Vienne et de Modène , de la société des géorgophiles de Florence. On a de lui : *institutiones pharmaceuticæ*, (à Modène, 1791, 3 vol. in-8.°, seconde édition.)

Martinet, docteur-médecin à Plombières, membre de la société de médecine de Paris , faisait paraître en même temps à *Nancy* des observations sur quelques maladies chroniques et sur les effets des eaux de Plombières dans ces maladies. En 1792 il publia aussi à *Nancy* le journal physico-médical, in-8.°, des eaux de Plombières , pour l'année 1791. (c)

(a) Voyez son éloge, magasin encyclopédique, février 1793, n.° 38.

(b) Voyez *Lettera biografica del P. Pompil-Pozzetti, in morte del dottore di Laugier*, 1793, vol. in-8.°

(c) Il a aussi fait paraître en l'an VIII le journal des eaux de Plombières pour l'an VII de la République. A Paris, chez Croullebois, 1 vol. in-6.°

Le citoyen *Saucerotte*, ex-associé règnicole de la ci-devant académie de chirurgie , aujourd'hui membre associé de l'institut national , à *Lunéville*, peut être compté parmi les bons chirurgiens dont la France s'honore. Son traité de la conservation des enfans pendant la grossesse , et de leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'âge de six à huit ans ; ouvrage auquel le jury établi en l'an V , pour l'examen des livres élémentaires , accorda le premier prix ; son histoire de la lithotomie , justifient tous les éloges qu'on pourrait faire de leur auteur. Parmi les mémoires qu'il a fournis à l'institut national , on remarque ceux sur la teigne , sur les diverses substances qui entrent dans la composition des os , sur les calculs urinaires , sur la population de *Lunéville*. A ce dernier est joint un tableau comparatif des naissances et des morts depuis cent ans dans cette commune.

Ce qui entre principalement dans le tableau des progrès des sciences , des lettres et des arts , ce sont les découvertes nouvelles ou les succès qu'elles ont obtenus dans le pays ou territoire dont on s'occupe. L'inoculation qui nous millésime , tandis que le fléau de la petite vérole nous décimait , au milieu de violens détracteurs , comptait aussi de chauds partisans ; les difficultés qu'on avait éprouvées pour la répandre , en avaient accéléré la propagation : cette méthode avait tellement prévalu , que tous les bons esprits étaient à-peu-près persuadés de son efficacité. Le citoyen *Valentin* se

distinguait parmi ceux qui la pratiquaient avec le plus de succès. En l'an VIII il publia, conjointement avec le docteur *Dézoteux*, le résultat de ses observations, sous le titre de *traité historique et pratique de l'inoculation*. Nous n'avons rien de plus complet que ce traité, dit un journal (a) célèbre; on y expose les avantages et les règles de conduite relatives non-seulement à la facilité de l'inoculation, mais encore au traitement de la petite vérole; on y indique les moyens d'empêcher l'extension de la contagion variolique, et l'on y propose un plan d'inoculation générale par cantons. Le citoyen *Valentin* avait présumé à cet ouvrage par celui intitulé: *de optimo methodo variolas inoculandi et inoculatas tractandi*, 1786, Nancy.

L'inoculation, malgré tous les obstacles, était devenue une méthode presque générale, quand, du fond de la Grande-Bretagne, nous parvint ce virus qui, puisé chez des animaux atteints de la petite vérole, ne s'applique à l'homme que pour l'en préserver. Tous les bons esprits s'empressèrent de soumettre à l'épreuve la nouvelle inoculation; et les faits qui en résultèrent furent tous à l'appui des expériences des médecins anglais, allemands, genevois. Sans doute il fallait du désintéressement, de l'impartialité, et même une espèce de courage pour faire céder à une découverte naissante le système d'une opération déjà ancienne, fondé sur

(a) Le magasin encyclopédique.

une théorie justifiée par la pratique, et sur des expériences constamment suivies du succès. Ceux qui, depuis un grand nombre d'années, s'étaient servis de la première méthode, sans courir le risque de passer pour exclusifs, pouvaient ne pas l'abandonner, et au contraire y tenir d'autant plus volontiers que l'autre n'avait encore en sa faveur que quelques bruits incertains d'une estime sur parole: et quand on voit dans tous les temps les Facultés de médecine s'opposer aux opérations nouvelles; quand on les voit proscrire l'évétique, le quinquina et la circulation du sang; quand on voit les médecins eux-mêmes se rendre inaccessibles à toute découverte, à toute idée neuve, à toute théorie qui n'a pas pour elle quelques siècles d'expériences; il faut sans doute savoir gré à ceux qui, s'isolant de tous préjugés de corporations, de toutes considérations personnelles, embrassent avec ardeur les méthodes nouvelles, lorsqu'elles paraissent concourir plus efficacement à soulager l'humanité souffrante. Sous ce rapport, le C.^{en} *Valentin* a mérité doublement de son art et de la société. Pour apprécier avec justesse la grandeur du sacrifice qu'il a fait à la science et à l'humanité, il suffit de savoir combien il est difficile de renoncer à d'anciennes pratiques, combien il est pénible de leur en substituer de nouvelles. Le citoyen *Valentin* se trouvait dans cette situation embarrassante; les ouvrages qu'il avait publiés précédemment perdaient tout l'intérêt qui pouvait les soutenir, et cependant il

n'a point hésité entre son intérêt et celui de la science : la vaccine, par ses soins, a été introduite à Nancy et dans le département de la Meurthe; il a envoyé du vaccin dans les départemens voisins, et en moins de deux ans il a propagé dans le nord-est de la République, une méthode qui doit changer le sort physique de l'espèce humaine. Ce n'est pas seulement aux habitans de nos cités qu'il a communiqué ce germe précieux; son zèle opiniâtre, sa persévérante ardeur l'ont conduit jusques dans les chaumières des Vosges, où les agrestes habitans de ces montagnes, décimés par la petite vérole, attendaient en vain de la nature l'éloignement de ce fléau destructeur. Le citoyen *Valentin* a publié en Messidor an X le résultat de ses opérations (a) : cet ouvrage contient toutes les observations et toutes les expériences de son auteur sur l'inoculation de la vaccine; il en prouve la bienfaisance et l'efficacité par un très-grand nombre d'épreuves et de contr'épreuves sur beaucoup d'individus : les listes indicatives de leurs noms ont été déposées à la préfecture : elles offrent 546 vaccinés dans l'espace de vingt mois. Une autre découverte vers laquelle le citoyen *Valentin* a di-

(a) Résultats de l'inoculation de la vaccine, dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin, précédés d'un discours préliminaire, et suivis de ceux sur la vaccination sur divers animaux, à Nancy, chez Hæner et Delahaye, et à Strasbourg, chez Levrault.

rigé ses recherches, est celle de la vaccination pratiquée sur divers animaux : il s'est assuré que la vache n'est pas le seul animal dont on puisse tirer la liqueur préservative de la petite vérole; mais que les chèvres, les ânesses, les moutons peuvent aussi en être inoculés et la transmettre ensuite à l'homme. Le comité central de vaccine de Paris, qui a pour président le citoyen *Thouret*, membre du Tribunal, directeur de l'école de médecine, écrivait au citoyen *Valentin*, en date du 30 Vendémiaire an X : » Les expériences que vous avez » répétées sur diverses espèces d'animaux, étendent la chaîne des êtres susceptibles d'être affectés de la vaccine. Il vous est réservé à vous qui le premier avez aggrandi la partie expérimentale de la découverte de *Jenner*, d'étudier les rapports que peut avoir cette inoculation sur les maladies des animaux que vous y avez soumis : c'est là le véritable point de vue médical sous lequel il faut envisager les expériences que vous avez faites avec tant de succès... Vous avez développé la vaccine avec de la matière conservée depuis 140 jours. Cette expérience est la plus marquante que nous ayons pu recueillir (a) ».

Il semblait que les travaux successifs de l'inoculation variolique et de la vaccine, qui ont

(a) Résultats de l'inoculation de la vaccine, pages 85, 87 et 88.

constamment occupé le citoyen *Valentin*, eussent dû ne lui laisser aucun loisir pour les autres parties de l'art de guérir; et cependant il les a cultivées avec une égale ardeur. En 1790, un mémoire sur le goître, où il exposait les causes, la nature et les espèces de cette maladie, affectée principalement aux habitans des vallées enfoncées, fut couronné par l'académie de chirurgie. En l'an VIII, un mémoire sur les effets du cautère appliqué sur le vertex ou sur la nuque, dans plusieurs affections de la tête et des maladies aiguës, fut couronné par la société de médecine de Paris. A la demande des professeurs de l'école de médecine, il fit, en l'an IX, une dissertation sur la fièvre jaune d'Amérique (1) : cette maladie mortelle, qui depuis un demi-siècle ne fut jamais plus terrible et plus dévastatrice que dans ces derniers temps, où elle enleva tant de français dans nos colonies reconquises, et nous fit ainsi payer bien cher nos triomphes et nos victoires.

Par plusieurs années de résidence en Amérique, le citoyen *Valentin* avait acquis la connaissance de la pathologie et de l'hygiène propre aux habitans de ce nouvel hémisphère; aussi plusieurs sociétés savantes des États-Unis et des colonies s'étaient-elles empressées de le mettre au nombre de leurs membres. La société philosophique de Philadelphie, celle des sciences et arts du Cap, celle d'agriculture, arts et manufactures d'*Albani*, état de *Nouvelle - Yorck*, l'académie américaine de
Cambridge

Cambridge au Massachusetts, l'avaient adopté; les mémoires de ces différentes compagnies savantes renferment plusieurs écrits en langue française et anglaise que le citoyen *Valentin* a composés pendant son séjour en Amérique; les mémoires des sociétés de médecine de Paris, Tours, Lyon; le journal de chirurgie de Desault, renferment également quelques fruits des travaux du citoyen *Valentin*.

Citerai-je parmi ceux qui cultivent avec succès l'art de guérir, mon père et mon frère? Les nommer, c'est leur rendre la justice qui leur est due, et non les hommages qu'ils sont en droit d'exiger (2).

Parmi les différentes parties de la chirurgie, il n'en est point qui soit aussi essentielle, aussi digne d'un enseignement public que la science des accouchemens. Que deviendrait la masse la plus grande et la plus utile de la population, si les mères de famille, dans les campagnes, livrées aux seuls secours de la nature, ou à l'impéritie meurtrière de quelques sages-femmes et chirurgiens charlatans, ne voyaient assurée, d'une manière moins précaire, leur existence et celle de leur fruit? C'est en portant les regards sur cette intéressante portion du peuple, que des administrateurs éclairés ont senti combien elle avait besoin d'attention et sur-tout de secours. Dans un très-grand nombre de départemens, les amis de l'humanité ont à gémir de l'abandon auquel elle est livrée, et des maux qui en résulteront pour elle et pour la génération future. Le citoyen *Marquis*,

Préfet du département de la Meurthe, qui unit aux connaissances les plus profondes dans la législation, celles du magistrat éclairé, qui, sans négliger les détails de l'administration, en saisit l'ensemble avec une égale sagacité, a institué un cours gratuit d'accouchemens : il commence le 20 Floréal de chaque année. Vingt-cinq femmes de la campagne, désignées par les maires de leurs communes, et choisies par le sous-préfet de l'arrondissement, y sont seules admises. Outre une paye de 1 fr. 25 cent. par jour, il leur est distribué à la fin du cours, qui dure cinq décades, les instrumens relatifs à leur art; trois prix, le premier de 150 fr., le second de 80 fr., et le troisième de 25 fr., sont décernés à celles qui ont montré le plus d'aptitude et d'intelligence, et qui ont répondu d'une manière plus satisfaisante à l'examen qui termine les études.

Depuis quelques années on a vu paraître beaucoup de médecins qui ont acquis, dans un âge jeune encore, la célébrité qui n'est ordinairement le partage que des hommes vieillis dans la carrière; et la remarque d'un journal célèbre (3), à cet égard, a été justifiée dans notre département. Plusieurs officiers de santé ont publié des ouvrages qui, par leur mérite, semblaient ne devoir être le fruit que de l'âge et de l'expérience.

Le citoyen *Serrière*, membre de la société médicale d'instruction, et associé de la société de médecine de Nancy, a publié, en l'an X, des

considérations médicales sur la femme enceinte; les causes des accidens de la grossesse, suivies de vues générales d'hygiène (a). Cet ouvrage, écrit avec une élégance et une pureté qu'on voudrait rencontrer dans tous les ouvrages scientifiques, annonce des connaissances consommées dans l'art, et suppose une vaste érudition.

Le citoyen *Renauldin*, qui est aussi membre de la société médicale d'instruction, et associé de la société de médecine de Nancy, a fait paraître, en Vendémiaire an XI, une dissertation sur l'érysipèle : le citoyen *Pinel* n'en avait distingué que cinq espèces; l'auteur en remarque six, dont il indique les causes, dont il décrit les symptômes, et auxquelles il assigne un traitement curatif et correctif (b).

Le citoyen *Vicq*, membre de la société d'émulation de Nancy, a publié, en Floréal an X, un essai sur les connaissances nécessaires au médecin. « Cet essai peut être regardé comme un traité raisonné de tout ce que doit connaître cet homme précieux de la société, qui se dévoue à la conservation de la vie des individus qui la composent. Le citoyen *Vicq*, en parlant le langage de la vérité philosophique, heurtait bien des

(a) A Paris, chez Méquignon, vol. in-8.^o, an X (1802), dédié au citoyen Corvisar, médecin du Gouvernement.

(b) L'ouvrage est dédié au citoyen Desgenettes, qui a si bien mérité de la médecine clinique, par son histoire médicale de l'armée d'Orient.

» préjugés ; mais ce choc a été tout à son avantage : il donnait aussi quelque prise à l'ignorance ; » mais , tel est encore un mérite de cet ouvrage , » qu'il faut être mieux organisé que ne l'est ordinairement le commun des lecteurs , pour » saisir dans tout leur ensemble les résultats et les » conséquences qui en dérivent (a) ».

Le citoyen *Bonfils* , associé de la société de médecine de *Nancy* , déjà connu par l'éloge de *Guillemin* (b) , lu à la séance publique de cette société , le 1.^{er} frimaire an VIII , a fait paraître , en Fructidor an X , un essai chirurgical , dans lequel : « Après avoir examiné les moyens que la » nature et l'art emploient pour remédier aux » hémorragies artérielles , on tâche de déterminer l'époque à laquelle les ligatures cessent d'être » utiles ; et où l'on propose , pour accélérer leur » chute , un moyen simple , plus sûr et plus convenable que ceux indiqués jusqu'à présent ; suivi » de l'observation d'une amputation à la cuisse , » où ce moyen a été employé » ; présenté à l'école spéciale de médecine de Strasbourg , le 24 Thermidor an X (c) , Cet essai réalise tout ce que promettaient à la société les talents de son auteur.

(a) Extrait des procès-verbaux de la Société d'émulation de Nancy.

(b) A Nancy , chez Hissette , rue Fénélon , n.º 135 , broch. in-8.º

(c) A Strasbourg , chez Leyrault , br. in-4.º , an X.

Le citoyen *Mandel* , de la société de santé de *Nancy* , des sociétés de médecine de Bordeaux , de Paris , de celle de minéralogie d'Iéna , a publié , en l'an VI , une *pharmacopée de Nancy* (a) , en latin et en français , qui fut présentée à la Convention nationale. Le comité d'instruction publique , auquel elle fut renvoyée dans la séance du 22 Brumaire an III , en porta le jugement le plus flatteur : « Cet ouvrage , un des plus méthodiques » que nous ayons , a le rare mérite de la précision et de la netteté que donnent seulement le » savoir et l'expérience. Répandu dans les hôpitaux , il pourrait être d'une grande utilité , non » seulement aux pharmaciens , mais même aux » autres officiers de santé , etc. »

L'ouvrage , divisé en quatre parties , comprend tout ce qui a rapport à l'art pharmaceutique : les différentes opérations et manipulations , les formules , accompagnées de la synonymie ancienne et nouvelle , sont précédées d'une matière médicale sur trois colonnes : dans l'une est le nom latin , le français , celui de Linné , et le lieu où se trouve la substance ; dans la deuxième , les parties usuelles , et dans la troisième , le moment de la récolte. Ce traité si utile et si important , avait été devancé par un ouvrage qui ne l'est pas moins : le *dictionnaire pharmaceutique de l'encyclopédie méthodique*.

(a) A Nancy , chez Mathieu , libraire , rue de la Fédération , 1 vol. in-8.º

que, par le citoyen *Willemet*, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de la *Meurthe*. Il confirma à son auteur le titre qu'un savant distingué (4) lui avait donné, et qu'il s'était justement acquis par une matière médicale indigène (a), composée conjointement avec le docteur *Coste*, et qui remporta le premier prix double à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, en 1776. Cet ouvrage contient le germe d'une de ces idées libérales qui concourent à l'amélioration du sort des hommes; d'une de ces découvertes bienfaisantes qui soulagent et consolent l'humanité. Substituer des plantes nationales à des végétaux exotiques, tel est ce but précieux sous tous les rapports: il met à la portée des classes pauvres du peuple ces remèdes que nous offrent nos climats, et qui, doués des mêmes propriétés que les plantes étrangères, ne sont point aussi dispendieux; il offre des secours plus faciles et plus prompts aux habitans de la campagne; il enrichit le commerce national, en le mettant à même de se passer des relations étrangères dans les circonstances difficiles, en l'augmentant d'une nouvelle branche d'industrie. La nature, si prévoyante dans ses moyens, mit sans doute le re-

(a) La première édition de cet ouvrage, qui parut en 1777, ayant été épuisée, les auteurs en ont publié une seconde en 1793, à Nancy, chez la veuve Leclerc, vol. in-8.^o; une troisième a paru en l'an VIII, à Paris, chez Villier, libraire, rue des Mathurins, n.^o 396.

mède à côté du mal; c'est à l'art à suivre ses vues et à ne point les contrarier. Le système que les citoyens *Willemet* et *Coste* ont heureusement exécuté, a rempli cet objet avec le plus grand succès. Des expériences fréquemment répétées, des analyses suivies de résultats satisfaisans, ont de plus en plus assuré la nouvelle méthode. La matière médicale indigène contient l'histoire des plantes indigènes succédanées et des végétaux exotiques qu'elles remplacent; on y indique le choix, la préparation et l'administration des remèdes qui s'en composent; les précautions qu'exige leur usage; les observations médicales auxquelles ils donnent lieu, sont traitées avec le même soin: cet ouvrage, en un mot, mérite de faire époque dans les annales de la médecine pendant le dix-huitième siècle.

Société de Santé de Nancy.

CE serait peu pour l'avancement de l'art de guérir que des individus le cultivassent avec succès, mais isolément; il faut, dans cette science, plus que dans toutes les autres, mettre en commun les lumières, chercher celles à acquérir à l'aide de celles déjà acquises, et former un corps de doctrine à l'abri des atteintes dangereuses des charlatans, à l'abri des atteintes plus dangereuses encore des innovateurs. Sans doute il serait funeste aux connaissances humaines ce principe illibéral qui concentrerait la vérité dans un seul point, de manière que si elle venait de toute autre part,

on dût la regarder comme erreur ; sans doute ces Facultés, éternels soutiens de préjugés aussi anciens qu'elles, tendraient à replonger la science dans le dédale dont elle commence à se tirer : mais des sociétés bien composées , bien dirigées, jugeant les nouvelles découvertes sans partialité, sans prédilection ; les accueillant lorsqu'elles ont évidemment pour but le bien de l'humanité ; seraient des institutions qui y concourraient elles-mêmes.

Convaincus de l'évidence de ces principes, les officiers de santé de *Nancy* se sont réunis le 28 Nivôse an IV, sous le titre de société de santé. Dans une séance publique annuelle, ils font part de leurs travaux et lisent des mémoires relatifs à l'art de guérir. Chacun des membres fait en outre un cours particulier, relatif à quelqu'une des parties de la médecine et de la chirurgie. Les principales sont l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la médecine clinique, la thérapeutique, la pharmacie, les accouchemens, la matière médicale, la médecine légale (a). Trois membres de la

(a) Les citoyens *Haldat*, professeur de physique et chimie à l'école centrale du département de la Meurthe, et *Serrière*, ont ouvert, le 11 frimaire an XI, sous les auspices du Préfet du département de la Meurthe, des cours d'anatomie et de physiologie, en faveur des élèves dans l'art de guérir, le dessin et l'histoire naturelle : l'ancien amphithéâtre de l'hôpital militaire, est le lieu où ils donnent leurs leçons ; le citoyen *Haldat*, que ses

société sont chargés de visiter, de soulager et de donner des conseils aux malades indigens ; et de ce qui n'est une charge que pour quelques-uns, tous s'en font un devoir. La société s'occupe de ce qui intéresse particulièrement la vie et la santé des citoyens, et de ce qui a rapport à la salubrité publique. Le nombre actuel des membres est de quinze titulaires et de quinze associés correspondans.

Parmi les travaux particuliers des membres, on a remarqué un mémoire du citoyen *Lallemand*, Maire de *Nancy*, sur les établissemens de bienfaisance qui existaient dans cette commune avant la révolution, et sur ceux qui ont été institués depuis cette époque : l'objet et les moyens de la société de santé y sont particulièrement développés ; il a aussi lu un discours sur l'utilité de la correspondance médicale, et il a présenté des vues sur la police et la surveillance dans l'art de guérir, sur la distribution des eaux minérales, et sur l'épizootie des bêtes à cornes.

Le citoyen *Nicolas*, membre associé de l'institut national, ancien professeur d'histoire naturelle

connaissances variées font compter parmi les savans les plus recommandables du département, a sur-tout dirigé les recherches du côté de la physiologie, il a en portefeuille, un traité de cette science, dont on attend l'impression avec impatience ; le citoyen *Serrière* est l'auteur des considérations sur la femme enceinte, ouvrage qui jouit d'un succès mérité.

à l'école centrale du département de la Meurthe, aujourd'hui professeur de chimie à l'école centrale du Calvados, a fait une critique de la réfutation de la doctrine pneumatique par Lamarck ; il a ajouté de nouvelles expériences et de nouvelles preuves à celles qu'ont données Lavoisier, Berthollet, Fourcroy, etc., pour étayer les fondemens de la chimie moderne ; il a présenté des mémoires sur différentes substances minérales, telles que l'antimoine, le zinc.

Le citoyen *Willemet* a lu plusieurs mémoires relatifs à la botanique et à l'histoire naturelle ; il a démontré, par un tableau comparatif de leurs organes, l'analogie qui existe entre les animaux et les végétaux ; il a offert des vues sur l'histoire naturelle générale des insectes, leur description, leur propagation, leurs métamorphoses ; il a exposé leur utilité dans la médecine et dans les arts ; il a donné une notice analytique des entomologistes depuis Aristote et Pline jusqu'à nos jours ; il a continué ses observations zoologiques, en passant en revue les quadrupèdes et cétacées les plus intéressans. Il a entremêlé ces différens mémoires d'un grand nombre d'anecdotes curieuses (5), de faits intéressans, de réflexions piquantes.

Le citoyen *Salmon*, membre de la société de médecine de Paris, a lu plusieurs mémoires sur diverses parties de l'art de guérir ; sur les effets salutaires de l'eau de goudron employée à l'extérieur comme anti-septique ; sur la topographie

médicale de la ville de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine.

Le citoyen *Mandel* a présenté des réflexions sur les médicamens huileux, leur danger comme adouçissans dans les maladies aiguës ; des observations sur les usages et la préparation du mercure ; une dissertation sur le fer, les différens états sous lesquels on le rencontre dans la nature, ceux que l'art peut lui faire acquérir, etc. L'analyse de l'eau de Mettemberg, dont l'usage est si répandu, a prouvé que la base de cette eau était un des premiers délétères, un des plus actifs poisons connus, le muriate de mercure sur-oxigéné : cette découverte, due au citoyen *Mandel*, et dont l'expérience a été renouvelée devant la société de santé, est infiniment précieuse ; elle pourra servir à se mettre en garde contre ces prétendus spécifiques, dont les moindres inconvéniens sont de ne produire aucun des effets qu'on en attend.

La vaccination, sur laquelle je me suis déjà beaucoup étendu, a été aussi l'objet des travaux de la société. Dans le rapport de la commission nommée à ce sujet le 1.^{er} Pluviôse an IX, et rendu seulement le 1.^{er} Thermidor an X, on remarque les idées les plus sages, les vues les plus saines : « Cette méthode, y est-il dit, née en Angleterre, fut bientôt connue en France ; elle occupa Paris comme elle avait occupé Londres ; plusieurs écrivains la combattirent, d'autres la préconisèrent avec une chaleur qui tenait de

» l'enthousiasme : moins prompts à juger, nous
 » avons lu avec soin tout ce qui a paru sur cette
 » matière; nous avons réfléchi en silence sur ce
 » qu'elle offre d'important; nous descendons enfin
 » dans l'arène, munis de toutes les armes que
 » peuvent fournir la méditation et l'expérience.»
 Le résultat, comme on peut le croire, est en fa-
 veur de la vaccination. « Nous pensons qu'on ne
 » peut trop encourager une méthode qui, au lieu
 » d'adoucir le virus variolique, comme fait l'ino-
 » culation, substitue à la petite vérole une courte
 » et légère indisposition. Nous croyons encore que,
 » presque toutes les sociétés de médecine ayant
 » donné leur suffrage dans ce procès qu'on plaide
 » depuis si long-temps à la face de l'Europe, nous
 » pouvons être aussi un poids dans la balance où
 » se pèsent les opinions et les vérités qui font la
 » gloire de chaque siècle (a) ».

Je finirai cet article par quelques observations
 sur le discrédit où tombera bientôt l'art de gué-
 rir, et sur les maux qui en résulteront pour
 l'humanité, si l'on ne met bientôt un frein à tous
 ces gens sans aveu et sans connaissances qui exer-
 cent un état pour lequel il faut tant d'études et
 d'expériences. Des réclamations impérieuses s'élè-
 vent de toutes parts; le mal est signalé, il ne
 s'agit plus que d'en tarir la source. Il serait digne

(a) Rapport de la commission, composée des citoyens
 Conseil, Miquel, Poma et Simonin.

du Gouvernement qui a réparé tant de désastres;
 arrêté le cours de tant de désordres, de s'oc-
 cuper de la restauration de l'art de guérir. De
 sages administrateurs (a) ont déjà suppléé au si-
 lence des lois, et ont pris des mesures vigoureuses
 contre les charlatans médecins; les charlatans po-
 litiques ont été éliminés, et ceux-là, plus dange-
 reux, exercent encore un empire qui compromet
 la sûreté publique. « Les charlatans ou assassins
 » patentés, dit un Conseil d'arrondissement du dé-
 » partement de la Meurthe (b), avec une énergique
 » précision, se multiplient d'une manière ef-
 » frayante » : les villes sont infectées de ce fléau;
 mais c'est dans les campagnes sur-tout qu'il cause
 le plus de ravages : les crédules habitans de nos
 villages meurent en foule victimes de l'ignorance
 et de l'incapacité de quelques fraters. Les maladies
 les plus compliquées, les opérations les plus diffi-
 ciles n'effrayent point leur inexpérience; ils entre-
 prennent tout, et s'ils échouent, ils se sauvent
 par la raison suprême qui absout les plus habiles
 médecins.

Il serait à désirer que ceux qui se destinent à
 l'art de guérir subissent, pour l'exercer, des exa-
 mens rigoureux, et fussent tenus de donner des

(a) Entre autres les Préfets des départemens des Landes,
 Maine-et-Loire et Alpes-Maritimes.

(b) Procès-verbaux des séances du conseil d'arrondisse-
 ment de Sarrebourg, session de l'an X.

preuves non équivoques de leur aptitude et de leurs connaissances : c'est une garantie que la société est en droit d'exiger, et qui mettrait la santé publique à l'abri des atteintes dangereuses que lui portent tous les jours la cupidité et l'ignorance. Ceux qui appellent avec ardeur le retour de toutes les institutions bienfaisantes, émettront sans doute aussi le vœu de voir rétablir les stipendes, ce ministère de charité qui assurait aux indigens des secours dans leurs maux et des soins dans leurs maladies. *Nancy* avait autrefois quatre médecins et quatre chirurgiens stipendiés ; *Lunéville* avait deux chirurgiens lithotomistes (a), chargés de toutes les opérations qu'exige la taille de la pierre. Le conseil d'arrondissement a déjà demandé qu'ils fussent rétablis dans leurs fonctions, et le conseil général du département a appuyé sa demande.

(a) Le C.^{en} *Saucerotte*, correspondant de l'*Institut national*, à *Lunéville*, auteur d'une *histoire abrégée de la lithotomie*, était un des chirurgiens lithotomistes de la province de *Lorraine*.

ARTICLE SECOND.

Agriculture, Économie rurale et domestique, Art vétérinaire.

LE département de la *Meurthe* est essentiellement agricole ; ses produits territoriaux surpassent de beaucoup ses produits industriels ; l'agriculture doit donc y occuper beaucoup d'esprits, y employer beaucoup de bras. Nombre de cultivateurs aisés, résidans dans leurs possessions, travaillent incessamment à les améliorer, et tournent au profit de la science des résultats qui d'abord n'avaient intéressé qu'eux seuls. Il faut convenir aussi que le plus grand nombre des laboureurs, fermiers, métayers, est livré à une ignorance absolue : obéissant à une routine aveugle, suivant des pratiques qu'ils croient bonnes, parce qu'elles sont consacrées par un long usage, il semble que le sentiment même de leur propre intérêt ne pourrait les y faire renoncer ; il en est d'autres qui, par un défaut contraire, par un intérêt mal entendu, se livrent à des spéculations subversives de l'agriculture, comme de convertir des forêts en terres arables, des terres arables en vignes : si les lois ne se hâtent de mettre un frein à la faculté qu'ont les propriétaires de changer la nature des terres, l'on ne verra bientôt, sur toute la surface du département, que des vignobles destructifs de la nourriture de l'homme, ou des

champs destructifs de sa santé et de son bien-être. Il serait facile de prouver à ceux qui font de telles mutations, qu'ils ont mal entendu leurs intérêts ; en effet, les vignes sont peu productives ; à peine sur quatre années ose-t-on en espérer une bonne ; le vin est petit, peu estimé, et par conséquent offre peu de débouchés ; il faut qu'il se consume sur les lieux : les terres, au contraire, doublent toujours l'espérance du cultivateur. Est-il dans tout le nord-est de la République des champs aussi féconds que les rives fertiles de la *Seille*, les plaines sillonnées de *Vaudémont* ? Y trouve-t-on des forêts plus ombragées, des taillis plus épais, ou, pour parler en style moins figuré, les bois y sont-ils d'une plus belle venue et plus productifs ? Cette portion la plus précieuse des domaines nationaux, va reprendre une amélioration sensible dans les mains de la nouvelle administration forestière. Il est temps que les réclamations qui s'élèvent de toutes parts soient enfin exaucées ; si les dégradations continuent, tous les désastres prévus par les économistes seront bientôt consommés ; le tarissement des sources, les vents glacés, la terre privée de son aliment végétal, les chaleurs excessives, les pluies continuelles, en seront les funestes résultats. Que la hache destructive ne retentisse plus aussi souvent dans le sein de nos forêts ; qu'on rende aux grandes routes l'ombrage des arbres de haute futaie ; tel est le vœu des amis de l'agriculture. La pépinière nationale de

Nancy,

Nancy, qui peut être regardée comme une des plus belles promenades de la France, est principalement destinée au repeuplement des grandes routes du département : on pourrait y entretenir, outre les arbres qu'elle possède déjà, un grand nombre d'autres susceptibles de former des avenues, des parcs, et propres même à des usages économiques, tels que (a) l'*acacia blanc*, l'*acacia rose*, le *bignonia*, le *platane*, etc. En 1791 M. *Delisle de Moncel* fit paraître (b) à Nancy un mémoire sur le repeuplement, l'augmentation et la conservation à venir des bois dans les départemens de la *Meurthe*, *Moselle*, *Aisne*, *Meuse* et *Marne* : cet écrit, où l'on remarque des vues sages, des idées saines, expose les causes du dépérissement des forêts et les moyens d'y remédier ; on y traite du semis et des plantations de bois : l'auteur, dans les vues qu'il donne pour aviser aux dégradations ultérieures des forêts, propose un projet d'administration qui a été réalisé en partie par la loi du 16 Nivôse an IX et par la formation de vingt et une conservations.

Le département de la *Meurthe* a vu naître un autre ouvrage qui appelle sur les forêts l'intérêt du Gouvernement, de tous les économistes, de toutes les âmes sensibles (c) : *harmonie hydro-*

(a) *Robinia pseudo-Acacia*. *Robinia hispida*. *Bignonia catalpa*. *Platanus occidentalis*. Linn.

(b) A Nancy, chez Hæner, 1791. In-8.º de 62 pages.

(c) A Nancy, chez Mathieu, rue de la Fédération. 2 vol. in-8.º, fig., an X.

végétale, ou moyens de recréer, avec nos sources et nos forêts, la force de la température et la régularité des saisons par des plantations raisonnées, dédiée au premier Consul. Le citoyen *Rauch*, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui en est l'auteur, l'a composée dans une solitude voisine de Dieuze : le sujet et le lieu ont bien inspiré l'auteur ; c'est près de la nature qu'on apprend à écrire avec cette chaleur et cette sensibilité : on pourrait même reprocher à l'auteur de les avoir poussées trop loin, de s'être trop livré à son imagination, et d'avoir passé les bornes de la vérité en voulant les trouver. Son affection pour les arbres est telle qu'il voudrait n'y voir que des dryades, des nymphes protectrices des forêts. Il serait à désirer que cette prédilection (toute exagérée qu'elle paraîtra) prit faveur, et mit les forêts à l'abri des dégradations auxquelles elles sont exposées : la cherté effrayante du bois de chauffage se fait sentir de jour en jour dans le département de la *Meurthe* ; ne serait-il pas enfin quelque moyen d'y remédier ? Outre les houillères dont on pourrait tirer un plus grand parti, pourquoi n'a-t-on pas cherché jusqu'à présent à exploiter les tourbières que nous offrent les terrains marécageux du territoire ?

Le citoyen *C. Dourches*, qui va publier un ouvrage sur les prairies, a vu, dans les pâquis de *Housseville*, une mare qui était en feu depuis cinq semaines ; il a reconnu que le fond était de

la tourbe qu'avaient enflammée des enfans en brûlant des joncs. Les marais de *Lay-Saint-Remy* et du ban de *Blénod* (arrondissement de *Toul*) contiennent de la tourbe formée par l'amoncellement successif des souchets, des menthes, des roseaux, des rubans d'eau : on pourrait la faire extraire, et la substituer avantageusement au bois, qui est désormais au-dessus des facultés de la plupart des citoyens. Combien de remèdes la nature n'a-t-elle pas mis à côté du mal ! Et, pour en tirer parti, nous ne sortons pas d'un état d'indolence que nous préférons encore à l'amélioration de notre bien-être ! Il faudrait pour de semblables entreprises, qui sont cependant bien simples, l'activité de quelques hommes industrieux, sacrifiant l'intérêt du moment à des spéculations avantageuses.

Les soins qu'exigent les animaux domestiques sont une partie essentielle de l'agriculture et de l'économie rurale : les bêtes que l'homme associe pour ainsi dire à son sort, réclament ses premières attentions, puisqu'elles allègent pour lui le fardeau de la vie ; après avoir sillonné le champ qui va le nourrir, elles en augmentent encore la fertilité par des engrais qui ne sont pas le moins précieux de leurs services.

Le citoyen *Ad. Duquesnoy*, ancien maire de *Nancy*, aujourd'hui maire du 10.^e arrondissement de *Paris*, publia, en 1792, un mémoire (a) sur l'édu-

(a) A Nancy, chez la veuve Bachot, imprimeur, rue de la Constitution. 1 vol, in-8°, Novembre 1792.

cation des bêtes à laine. Cet ouvrage, fruit de plusieurs années d'études et d'observations faites à la campagne, où l'auteur passa les premières années de sa vie, peut être regardé comme un livre classique pour les agriculteurs; composé dans la *Lorraine*, il devient sur-tout nécessaire aux habitans des départemens qui partagent cette province. Il est divisé en quatre parties: dans la première, le citoyen *Duquesnoy* expose les différentes pratiques employées en *Lorraine* pour élever les bêtes à laine; dans la seconde, il examine ces pratiques, il en fait voir les mauvais effets; il signale les obstacles qui non-seulement arrêtent l'augmentation des bêtes à laine, mais qui en font décroître le nombre; il traite dans le plus grand détail tout ce qui a rapport aux maladies, à la tonte des brebis, à la castration des beliers, en opposant à ces obstacles des moyens victorieux propres à conserver, multiplier, perfectionner l'espèce des bêtes à laine; il parle ensuite des maladies qui peuvent les attaquer, de la gale, de l'avertin ou vertige, de la clavelée, de l'aëstre, de la pourriture, des poisons végétaux; il trouve les moyens de perfectionner les bêtes à laine, dans la construction bien entendue des bergeries, dans la salubrité de la nourriture, dans la propreté, le parcage, le croisement des races, dans l'amélioration des pâturages, enfin, dans la tonte seulement annuelle. Toute cette théorie est entre-mêlée des idées les plus saines sur l'art agricole, et sur ses

rapports avec le gouvernement de l'État. La chaleur expansive, l'énergie brûlante avec laquelle l'ouvrage est écrit, donnent une teinte animée à des tableaux qui semblaient ne devoir se composer que de la simplicité et de l'exposition nue des travaux de la campagne: en parlant des bergers, l'auteur voudrait « qu'ils devinssent (a) ceux de » Théocrite, de Virgile, de Gessner, de Thompson, » dont les chants harmonieux vont à l'oreille et au » cœur. « Je ne craindrai pas, dit-il (b) ailleurs, » de donner trop d'importance à un sujet aussi » petit en apparence; je ne craindrai pas qu'on » me tourne en ridicule, si je dis qu'il faut nécessairement que l'on forme des écoles publiques » pour l'instruction des bergers. L'homme honnête » et sensible qui fait le bien, qui travaille à être » utile, doit peu s'affecter de ce que pensent les » êtres frivoles qu'on appelle beaux-esprits: la satisfaction intérieure qu'il éprouve est la plus pure, » la plus douce des récompenses; il la trouve dans » son cœur, elle ne peut lui être ravie: si ce sentiment délicieux est une folie, si le bien public » est une chimère, je l'avoue, cette folie, cette » chimère me semblent préférables à toutes les » autres dont les hommes sont les jouets ».

Ce morceau, et il y en a beaucoup de semblables dans l'ouvrage, pourra donner une idée de la ma-

(a) Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine, p. 205.

(b) Idem, p. 148.

nière de l'auteur. N'est-il pas digne d'un agriculteur philosophe et sensible, ce vœu qui termine dignement l'ouvrage ? « Je (c) voudrais que l'on » présentât à la Convention nationale une esquisse » de ce qu'elle peut, de ce qu'elle doit faire en » ce genre, et que ce magnifique tableau, exposé » dans la salle de ses séances, lui rappelât sans » cesse ses devoirs et son intérêt ; je voudrais » qu'en finissant chaque séance elle entendît une » voix qui lui crierait : Législateurs ! qu'avez-vous » fait pour les champs ? »

Il appartenait au successeur de *Béthune-Charost* (a) de s'exprimer avec autant de charmes sur des objets qui trouvent des sentimens d'affection dans toutes les âmes honnêtes. En exhortant à s'occuper de l'agriculture, le citoyen *Duquesnoy* donne le premier ce noble exemple et de nombreux travaux dans l'art le plus utile à l'humanité, lui ont acquis la reconnaissance et l'estime de tous les gens de bien.

Le citoyen *Duquesnoy* a coopéré à plusieurs ouvrages d'économie rurale ; il a donné plusieurs ar-

(a) Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine, p. 225.

(a) L'ancien Maire de Nancy a remplacé *Béthune-Charost* dans la Mairie du 10.^e Arrondissement. Pouvait-on lui choisir un plus digne successeur, ami des arts comme lui, comme lui ami de l'humanité, et se trouvant à la tête de tous les établissemens qui ont cette vertu pour objet essentiel ? Le Conseil de bienfaisance voit parmi ses membres, et l'établissement des Sourds et Muets, parmi ses Administrateurs, le nom de *Duquesnoy*.

ticles dans la *feuille du cultivateur*, les *Annales de l'agriculture*, entr'autres, des observations sur les sages-femmes dans les campagnes, les inconvéniens attachés à leur profession, les moyens d'y remédier, etc.

Les animaux domestiques sont la portion la plus précieuse des richesses rurales. En l'an II (a), lors de l'évacuation du Palatinat, le Gouvernement envoya dans le département de la *Meurthe* des vaches et des brebis destinées à la propagation de l'espèce : des baux à cheptel ont été passés pour leur conservation ; mais l'épizootie, les réquisitions des commissaires des guerres et d'autres causes, ont réduit à rien ce dépôt précieux qui demande à être renouvelé. Le préfet et le conseil général du département se sont déjà occupés des moyens de procurer au département des moutons de race espagnole, provenant de l'établissement national de Rambouillet.

Il n'existe en France que deux haras, c'est-à-dire, deux établissemens où il y ait des étalons et des jumens (b), celui de *Pompadour*, dans le département de la *Corrèze*, et celui de *Rosières*, près *Saint-Nicolas*, département de la *Meurthe* : ce dernier a été formé des débris du haras du duc de Deux-Ponts, composé d'étalons arabes, turcs,

(a) Compte rendu par l'Administration centrale, An V, pag. 51.

(b) Mémoire sur les haras et dépôts d'étalons, par le C.^{en} *Rougier-la-Bergerie*, actuellement Préfet du Département de l'Yonne.

danois, meklembourgeois, normands; on y compte actuellement soixante-quatre étalons, dix jeunes chevaux entiers, quarante-cinq poulinières, soixante-neuf poulains et pouliches, deux chevaux de service, en tout, cent quatre-vingt-dix animaux, sans compter les poulains à la mammelle. Le citoyen *Struber*, directeur de ce haras, de la société d'agriculture du département de la Meurthe, a composé un mémoire sur les moyens de le faire prospérer; parmi ceux qu'il indique, il propose d'accorder des primes, savoir, 300 fr. pour le plus beau poulain mâle de quatre ans et pour la plus belle pouliche de trois ans; 200 fr. à celui qui aurait le plus de jumens; d'instituer des courses de chevaux; d'établir un impôt sur les chevaux étrangers arrivant en France. Il serait à désirer que le Gouvernement fit l'acquisition des prés qui sont sur le finage de *Neufviller*, et ordonnât la réparation des bâtimens du haras: une somme de 200,000 fr. suffirait à toutes ces dépenses, et rendrait le dépôt de *Rosières* un des plus beaux établissemens en ce genre. Le citoyen *Huzzard*, membre de l'institut national, célèbre artiste-vétérinaire, dans son excellente instruction sur l'amélioration des chevaux en France, veut ravir au département de la Meurthe le haras national de *Rosières*, pour le transporter dans le département du Mont-Tonnerre: cette translation, en coûtant des frais énormes, ne présente aucun avantage; et puisque *Rosières* est en possession

du haras des races septentrionales, pourquoi l'en priver? Le département de la Meurthe est dans une situation qui facilitera les croisemens de l'une et de l'autre race, et qui s'isole moins que le département du Mont-Tonnerre des communications avec les contrées méridionales.

Le département de la Meurthe ne possède qu'un seul artiste-vétérinaire, le citoyen *Mayeur*, membre de la société d'agriculture, qui, en l'an V, lors de l'épizootie des bêtes à cornes, fit paraître un mémoire sur les symptômes et les différens degrés d'invasion de cette maladie funeste, et sur les indications préservatives et curatives. L'arrêté de l'administration centrale du 28 Germinal an V, par des dispositions prohibitives, ne pouvait mettre un terme à la contagion; il fallait joindre aux réglemens de police les secours de l'art: le citoyen *Mayeur* en a fait l'application avec succès; mais lui seul, dans le département, ne pouvait suffire à toutes les opérations. Il serait nécessaire que le Gouvernement y envoyât d'autres artistes-vétérinaires. Plusieurs élèves (a), sortis de ce pays, se sont distingués à l'école d'*Alfort* et à celle de *Lyon*: nous pouvons les revendiquer à juste titre.

Le citoyen *Chaptal*, ministre de l'intérieur, protecteur des sciences et des arts, les cultivant lui-même avec distinction, a mis à la disposition du préfet du département de la Meurthe, le 15 fruc-

(a) Entre autres, les C.ens *Languenard* et *Debris*.

tidor an X, six étalons de race du haras de *Rosières*, pour être distribués en pur don à des cultivateurs zélés et s'occupant avec succès de l'amélioration de l'éducation des chevaux. Ce sont de pareils encouragemens, de semblables distributions faites avec discernement, qui concourront plus aux progrès de l'agriculture que tant de vaines théories, bonnes en spéculation, mais inexécutables dans la pratique.

Les progrès de l'agriculture ont sur-tout fixé les regards du conseil général du département, ont attiré (a) toute sa sollicitude : la difficulté de se procurer des engrais l'a engagé à provoquer l'expérience en grand de l'effet du plâtre comme engrais sur les terres et prairies; il a demandé que le préfet fût autorisé à prendre 600 francs sur la somme accordée en indemnité aux cultivateurs, pour les employer à la recherche d'engrais fossiles dans l'étendue du département, et le C.^{en} *Ducers*, avoué près le tribunal d'arrondissement de *Lunéville*, a été désigné comme propre à cette opération importante. En effet, cette pénurie d'engrais est peut-être une des causes les plus destructives de l'agriculture, parce qu'elle remonte à des causes plus funestes encore : elle tient, comme je l'ai déjà remarqué, au mauvais état où sont réduits les différens animaux, à la maigreur des pâturages et des prairies, etc. Je connais un cultivateur

(a) Extrait des procès-verbaux du Conseil général du Département, session de l'an X.

qui, après avoir épuisé toutes les ressources possibles, s'est avisé de faire réduire en poudre le mortier, le plâtre et le ciment de vieux murs démolis, et de la faire porter sur ses terres : on est à attendre l'effet de cette pratique.

Le citoyen *Val-Poutrel*, membre du conseil d'arrondissement de *Lunéville*, dans un mémoire sur différentes (a) parties de l'économie rurale, présente quelques vues sur les moyens de fertiliser, mobiliser et engraisser les terres arables; d'amender et rendre plus productives les prairies naturelles et artificielles : on trouve aussi dans cet écrit des moyens de détruire la principale cause de la carie dite nielle ou charbon, dont les blés, seigles, orges, avoines, sont fréquemment attaqués.

Le citoyen *Benoist*, de *Zuffal*, membre du conseil général du département, qui se sacrifie tout entier aux progrès de la science agricole, a publié plusieurs ouvrages qui la concernent : ils prouvent que les connaissances de ce citoyen estimable ne sont point bornées à de simples expériences ni à d'habiles opérations. On a de lui un traité des jachères, une nomenclature alphabétique des termes techniques agricoles usités dans les départemens de la Meurthe et des Vosges etc.

De tous les ouvrages qui ont pour but l'agriculture et l'économie rurale, il n'en est point de plus important que celui périodique, intitulé : *Bibliothèque physico-économique*; quoique jouis-

(a) A Lunéville, chez Guibal. Vol. in-8.°, an X.

sant du plus grand succès, il avait été interrompu quelques années : le citoyen *Sonnini* de *Manoncourt*, membre de la *ci-devant Académie de Nancy*, aujourd'hui de la *société d'agriculture du département de la Seine*, connu par plusieurs ouvrages célèbres, vient de le faire reparaître ; il y avait autrefois inséré plusieurs articles, aujourd'hui il en entreprend la rédaction. Ce journal ne paraissait que chaque année ; depuis le 1.^{er} Brumaire an XI, il en est publié un cahier par mois. Aidé par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, le citoyen *Sonnini* réalisera tout ce que nous promettement ses connaissances et ses talens distingués.

Société d'Agriculture.

La *société libre d'agriculture du département de la Meurthe* a été créée d'après une circulaire du ministre de l'intérieur, du 3 Floréal an VI, et l'arrêté de l'administration centrale, du 19 Thermidor suivant. Cette société s'occupe d'objets tendant à l'amélioration de l'agriculture : elle a fait paraître des instructions sur la carie du froment, un rapport sur une machine à battre le blé ; elle s'est occupée, avec une exactitude scrupuleuse, de la description graphique de chaque canton du département : pour cela elle a rédigé une série de questions auxquelles chaque municipalité a été invitée de répondre. Parmi ces réponses, il s'en est trouvé de fort intéressantes, sur la nature du

sol et ses produits, sur le parcours, le rapport annuel des différentes espèces de grains, les foûets, la culture de la vigne, l'art de faire le vin, la police champêtre, la navigation des rivières, les alluvions, etc.

Le citoyen *Marmod*, négociant à *Nancy*, a présenté un mémoire sur les moyens de construire les fourneaux de chaudière, de manière à économiser deux tiers de la consommation ordinaire des combustibles.

En l'an VII, la société a prononcé sur différens échantillons de laine provenant de plusieurs particuliers : ceux du citoyen *Bloise*, d'*Art-sur-Meurthe*, ont paru mériter la préférence, et ont été montrés à *Nancy* à la fête de l'agriculture.

Le citoyen *Marmod*, qui s'occupe, avec le plus grand succès, de toutes les parties de l'économie rurale et domestique, a en outre présenté un mémoire sur les moyens de perfectionner l'éducation des abeilles.

Lors de la sécheresse étonnante qui régna dans l'an VIII, le citoyen *Ducersf*, de *Lunéville*, adressa un mémoire au Préfet pour remédier à cette calamité : il fut renvoyé à la société d'agriculture, afin de concourir aux moyens propres à prévenir la disette des fourrages ; mais les pluies qui survinrent bientôt après, dissipèrent toutes les alarmes sur cet objet.

Le citoyen *Fillion*, de *Sainte-Marguerite*, a fait

part d'un essai sur la manière d'extraire des pepins de raisins une huile excellente.

Le citoyen *Guerber*, de *Puttelange*, a fait imprimer un mémoire sur les encouragemens à accorder aux plantations artificielles.

Le citoyen *Schneider*, de *Dieuze*, a présenté un projet d'établissement d'un magasin de bienfaisance, qui renfermerait un approvisionnement de blés.

Le citoyen *Struber*, directeur du haras de *Rosières*, a donné des vues sur la régénération des chevaux en France.

Le citoyen *Renaut*, de *Baccarat*, membre du conseil général du département, a fait imprimer un mémoire sur l'amélioration de l'agriculture et l'aménagement des bois dans le département de la *Meurthe*.

Une foule d'autres ouvrages sur l'agriculture et l'économie rurale, ont été envoyés à la société par des agriculteurs et des sociétés d'autres départemens : le Gouvernement a proposé sept questions qu'elle s'est empressée de résoudre, et le résultat en a été remis à la préfecture. Les travaux de la société ont été ralentis, mais n'ont pu être interrompus par la formation d'un conseil d'agriculture, de commerce et des arts, dont je parlerai plus loin.

ARTICLE TROISIÈME.

Histoire naturelle, Zoologie et Botanique.

LA nature, dans le département de la *Meurthe*, se montre avec de beaux développemens : prodigue de ses trésors, il semble qu'elle en ait été encore plus libérale envers lui. Le physicien peut y recueillir avec profusion toutes les substances, toutes les espèces qui font l'objet de ses études ; la zoologie seule n'y offre pas autant de ressources que la botanique et la minéralogie. Le C.^{en} *Willemet*, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale, dans la statistique du département, envoyée au ministre de l'intérieur, compte

38 quadrupèdes,
170 espèces d'oiseaux,
11 d'amphibies reptiles,
19 de poissons,
375 d'insectes,
32 de vers.

Le cabinet d'histoire naturelle renferme très-peu d'animaux empaillés : la plus grande partie appartient à l'ornithologie et à l'entomologie. J'ai rappelé ci-dessus les mémoires que le citoyen *Willemet* a communiqués à la société de santé sur diverses parties de la zoologie : l'on ne peut que désirer la continuation de ces tableaux intéressans, qui présentent, sous un seul point de vue, d'immenses divisions de l'histoire naturelle.

Le monument le plus beau qu'on ait élevé à cette science, est, sans contredit, l'ouvrage de

Buffon ; mais ce grand écrivain laissa son ouvrage imparfait , ou du moins il ne l'acheva pas : la vie d'un homme ne pouvait suffire à un travail aussi immense ; c'est une entreprise glorieuse que d'avoir conçu le dessein de le finir. Le C.^{en} *Sonnini* a l'honneur de ce projet et de son exécution : ses vastes connaissances , secondées par un génie actif et impatient d'en étendre encore la sphère , le rendent digne , à tous égards , de succéder au peintre de la nature. Associé à une noble réunion de naturalistes et d'hommes de lettres , il est le rédacteur de leurs travaux et des siens. Soixante-cinq volumes (a) de cette collection intéressante ont déjà paru , et il en est publié deux régulièrement par mois ; chaque naturaliste s'est chargé en outre de traiter quelque une des parties supplémentaires de l'histoire naturelle : le C.^{en} *Sonnini* (b) a déjà publié celle des poissons , des cétacées et des reptiles. Son style , plein de charmes et d'élegance , ne peut mieux être comparé qu'à celui de Buffon , dont il fut autrefois collaborateur , et l'on peut dire que *Lacépède* , *Gueneau de Montbeillard* , et lui , sont les seuls qui aient pu , jusqu'à un certain point , imiter la touche et le coloris du Plin français.

(a) Histoire naturelle de Buffon , rédigée par le C.^{en} *Sonnini*. A Paris , de l'imprimerie de Dufart , 65 vol. in-8.

(b) Le C.^{en} *Sonnini* a ouvert , le 21 Brumaire an VIII , un cours d'histoire naturelle des animaux et d'économie rurale , considéré sous un point de vue nouveau et philosophique.

Si

Si l'on pouvait étudier la nature sans le secours de l'art , elle aurait un charme de plus ; mais on ne peut apprendre à en connaître tous les détails que dans ces immenses cabinets où l'industrie humaine a su rassembler ce qu'elle a de plus étonnant , ce qu'elle avait pris soin de cacher à nos yeux , et où on a su figurer la vie et même en perpétuer l'image , dans ces animaux embaumés , auxquels il ne manque que le mouvement et la puissance locomotive.

L'histoire naturelle s'est enrichie , dans ces derniers temps , d'un ouvrage dû à un de nos concitoyens ; c'est une *méthode pour conserver et arranger les animaux de toutes les classes , pour les cabinets d'histoire naturelle* , par le C.^{en} *Nicolas* (a). Ce savant estimable , à la fin de la seconde édition de son cours théorique et pratique de chimie , publié en 1787 , avait placé un mémoire sur la manière d'empailler quelques animaux : il a continué ses travaux dans cette partie indispensable de la science , et il a appliqué à tous des observations qu'il n'avait d'abord faites que pour quelques-uns. Tous les oiseaux du cabinet d'histoire naturelle de Nancy , qui proviennent de son cabinet particulier et dont le Gouvernement a fait l'acquisition , ont été empailés suivant ses procédés. Les C.^{ens} *Hénon* et *Mouton-Fontenille* ont publié en l'an X , sur cette matière , un nouvel ouvrage , qui ne fait point oublier que celui du

(a) A Paris. In-8.°, an IX.

D

C.^{en} Nicolas l'avait devancé d'une année ; car, ceux qui font les premiers pas dans les sciences, doivent aussi obtenir le premier rang dans l'ordre du mérite.

Parmi les cabinets d'histoire naturelle appartenant à des particuliers dans le département de la *Meurthe*, on peut citer celui de feu M. *Villiez* (a), ancien négociant à *Nancy*, dont la vente s'est faite en l'an V ; celui du C.^{en} *Launaguet*, membre de la société libre des sciences, arts et belles-lettres de *Nancy* ; celui de feu M. *Lottinger*, ancien collaborateur de *Buffon*, à *Sarrebouurg*, dont on aliène tous les jours quelque pièce.

La botanique est de toutes les parties de l'histoire naturelle celle qui offre le plus d'attraits : indépendamment de la facilité qu'on a de se procurer des plantes, leur vert feuillage, leurs corolles nuancées parleront toujours plus vivement

(a) Ce cabinet, que les immenses relations commerciales de M. *Villiez* avaient enrichi des productions de toutes les parties du globe, était une des collections les plus curieuses qu'on pût voir en ce genre. On y remarquait sur-tout une amphore antique de deux pieds de hauteur, qui avait été pêchée dans le port de *Syracuse*, et qu'un long séjour dans la mer avait couverte de *Polypiers* et de *Madrépores* ; un *Caïman* empaillé, de six pieds de long ; le *Serpent de Cayenne*, de douze pieds de long, et le *Serpent à Sonnettes* avec les grelots détachés ; un *Zèbre*, un recueil de tous les *Papillons* de la *Lorraine*, au nombre de cent vingt ; plusieurs *Oiseaux-Mouches* et *Colibris*, une superbe collection de *Minéraux* et de *Coquillages*, etc.

à l'imagination et au cœur que des entrailles palpitantes ou des pierres, inspirant la froideur qui compose leur essence. L'étude de la nature n'est point une étude sédentaire ; mais, ne vaut-il pas mieux s'égarer dans les forêts, pour y cueillir avec fierté les plantes les plus rares, que de troubler leur vaste solitude pour en tourmenter les paisibles habitans ? et le végétal suspendu à la cime des rochers n'est-il pas plus intéressant que la masse inanimée qui lui sert de soutien ? La botanique charme à-la-fois le cœur, l'esprit et les yeux ; elle prête aux fleurs l'éloquence de la poésie et toutes les graces du sentiment ; elle anime encore ces brillantes couleurs que les plus beaux tableaux ne nous offrent jamais, et auxquels même elle ferait préférer cette teinte verdâtre qui se dessine sur les forêts, sur les côteaux, et qui, pour être uniforme, n'en prend pas moins à nos yeux toutes les nuances de la variété. Vallons romantiques du *Montet*, je parcourrai encore vos sentiers tortueux ! Fonds de *Toul*, je m'égarerai encore avec la scille printanière parmi vos *sycomores mélancoliques* ! *Moselle*, j'irai me perdre encore dans les bois de saule que tu étends avec le sable sur tes bords incertains ! Si jamais vous n'excitez dans mon cœur aucun sentiment de plaisir en vous revoyant, aucun regret en vous quittant ; si jamais les larmes délicieuses que j'ai répandues tant de fois venaient à se tarir ; si jamais mon ame aimante, desséchée avec le

feuillage des forêts, ne pouvait se raviver avec lui; désormais insensible à toute espèce de beautés, je n'aurais plus qu'à gémir de ce que celles de la nature ont perdu le droit de me toucher (a).

Le département de la *Meurthe* offre un grand nombre de plantes alpines et subalpines intéressantes et rares : on y remarque le roseau aromatique, *Acorus calamus*, Linn.; le lys martagon, *Lilium martagon*; le muguet verticillé, *Convallaria verticillata*; la campanule cervicaire, *Campanula cervicaria*; l'œillet superbe, *Dianthus superbus*; la garidelle nielline, *Garidella nigellastrum*; l'aconit tue-loup, *Aconitum lycoctonum*; la dentaire quinte-feuille, *Dentaria pentaphyllos*; la patience à écussons, *Rumex scutatus*; la carline assise, *Carlina acaulis*; l'aster des Alpes, *Aster alpinus*; l'aster œil-de-christ, *Aster amellus*; le *Carex hordeistachyos*, que le C.^{en} Godfrin a trouvé aux environs de *Flavigny*, et dont aucun botaniste n'avait encore fait mention, si ce n'est *Villars*, dans sa Flore du Dauphiné; la gentiane ciliée, *Gentiana ciliata*; le *Laserpitium gallicum* et *trilobum*; le sureau à grappes, *Sambucus racemosa* et le *Sambucus lacinata*; l'hépatique des bois, *Anemone hepatica*; le grémil violet, *Lithospermum purpureo-cæruleum*; le *Silene noctiflora*, la *Saxifraga aizoon*, qui ne se

(a) Je compte publier quelque jour la *Flore des environs de Nancy*, suivant le système de Linné; j'en ai déjà présenté le discours préliminaire à la *Société d'émulation de Nancy*.

trouve point dans la Flore française de Lamarck, la vesce pisiforme, *Vicia pisiformis*; le groseiller des Alpes, *Ribes alpinum*; l'adonisprintanier, *Adonis vernalis*; l'ers à une seule fleur, *Ervum monanthos*, qui ne se trouve pas dans la Flore française de Lamarck; le seneçon sarrasin, *Senecio sarracenicus*, etc.

Parmi les savans dont le nom est le plus recommandable dans les fastes actuels de la botanique, le C.^{en} *Willemet*, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de la *Meurthe*, tient un rang distingué : des ouvrages nombreux, qui ont reçu les suffrages des naturalistes, lui ont acquis en France et chez l'étranger la plus éclatante réputation; aussi presque toutes les sociétés savantes de l'Europe ont-elles brigué l'honneur de le associer. On a de lui la *phytographie économique des plantes de la Lorraine*; plusieurs mémoires sur les lichens; la *matière médicale indigène*; le dictionnaire pharmaceutique de l'encyclopédie méthodique (a), et une *monographie* pour servir à l'histoire naturelle et botanique de la famille des plantes étoilées (b); ouvrage couronné dans la séance publique de l'académie de Lyon, le 7 décembre 1790. « Ce mémoire est complet dans l'énumération des espèces nouvellement indiquées, et se distingue par la méthode, la clarté, les recherches et l'érudition :

(a) Voyez ci-dessus pag. 21 et 22.

(b) A Strasbourg, chez Amand Koenig, in-8.^o

» l'académie, en lui décernant le prix, s'est félicitée publiquement d'avoir été, dans le cas d'ajouter une fleur à toutes les couronnes académiques qu'a déjà obtenues son savant associé ».

Presque tous les naturalistes célèbres ont vu donner leur nom à des plantes ou autres productions de la nature nouvellement découvertes; c'est un hommage qui perpétue leur mémoire d'une manière plus durable que le marbre et l'airain; ainsi le genre *Adamsonia* a été créé pour le respectable Adanson; celui appelé *Bufo*, pour Buffon; *Hasselquistia*, pour Hasselquist, etc. Ce dernier degré d'illustration à la gloire du C.^{en} *Willemet*, manquait à la science pour laquelle il avait tant fait: deux plantes, dont l'une forme un nouveau genre et l'autre une nouvelle espèce, ont été appelées de son nom; la première, de la classe des semi-flosculeuses, a été trouvée en Autriche par M. de Necker, botaniste de l'Électeur Palatin, qui l'a dédiée au C.^{en} *Willemet*, et lui a donné le nom de *Willemetia hieracioides*. Cette plante, qui a été gravée et enluminée par Collin, artiste lorrain, a les péduncules hérissés, les feuilles radicales ovales oblongues, dentées en scie, et les fleurs naissant dans les aisselles des feuilles.

Le C.^{en} *Godfrin*, de Pont-à-Mousson, qui aime et cultive la botanique, a trouvé aux environs de cette ville une nouvelle espèce de *poa* non encore décrite; il l'a nommée *Poa willemetiana*, en l'honneur du savant botaniste de la Lorraine.

Le C.^{en} *Willemet*, outre les ouvrages que j'ai rappelés ci-dessus, a donné, dans plusieurs recueils périodiques de littérature et d'histoire naturelle, un très-grand nombre d'articles. La décade philosophique, le magasin encyclopédique, la feuille du cultivateur, la gazette de Bouillon, le journal littéraire de Deux-Ponts, le bulletin de la société philomatique, etc., renferment beaucoup de dissertations, d'analyses et d'extraits dont il est l'auteur. Ceux qui le connaissent particulièrement, savent que ses connaissances ne sont égales que par ses vertus: la douceur de ses mœurs, son affabilité, lui ont gagné plus de cœurs que sa science ne lui a fait d'admirateurs.

Mais hélas! en rappelant son nom, quels souvenirs cruels et déchirans viennent se retracer à notre mémoire; je crains que la douleur qui m'opprime ne m'empêche de l'exprimer. O destin trop funeste! n'avait-il pas acquis le droit de te soumettre? ... O *Willemet*! (6) que de regrets n'as-tu pas laissés dans ta patrie quand tu t'en éloignais pour surgir à des rives étrangères; mais devaient-on se douter que ces mêmes regrets, qui n'avaient pour cause que ton absence, se changeraient en désolation, lorsqu'on apprendrait le sujet d'une autre absence, éternelle, irrévocable? Tes restes sont peut-être maintenant foulés aux pieds dans la lointaine Seringapatnam; mais ton image est dans nos cœurs. Déplorons, mes chers compatriotes, la perte immature de cet infortuné jeune homme;

adressons à ses mânes les sentimens de notre vénération ; versons sur son tombeau les larmes de la sensibilité. . . . Mais je m'égaré, mon cœur était trop plein pour qu'il ne dût pas s'épancher : je quitterai le langage de la douleur pour reprendre celui de l'admiration. Pierre-Remi *Willemet*, né à *Nancy* le 2 avril 1762, se fit remarquer de bonne heure par les plus heureuses dispositions : ses immenses connaissances embrassaient à-la-fois la littérature ancienne (a) et moderne, l'histoire, l'histoire naturelle, la physique, la médecine, etc.; aussi, à peine était-il âgé de 16 ans, que l'institut littéraire de Hesse-Hombourg se l'associa. Les thèses qu'il soutint pour se faire recevoir docteur en médecine, ne sont point de vaines amplifications : il en publia trois qui sont intéressantes et par le choix du sujet et par la manière dont il est traité; la première, sur l'usage du fluide électrique dans l'économie animale; la seconde, sur les vertus des plantes qui peuvent être déduites des caractères botaniques; et la dernière, sur l'usage du froid dans les maladies. Après avoir été l'un des fondateurs de la société d'histoire naturelle de Paris, son ardeur pour cette science l'arracha au repos, à sa patrie et à ses amis : il partit avec les ambassadeurs de Tippoo-Saïb, et devint le médecin du monarque de l'Inde; mais sa santé ne put résister à-la-fois

(a) Je possède plusieurs auteurs Grecs couverts de notes marginales de la main de *Willemet*, et dans lesquelles il montre un goût épuré, mêlé à une érudition étonnante.

à la chaleur du climat et à des travaux pénibles; il succomba en 1790 (a). Doué d'une imagination brûlante, il promettait à la France un autre *Tournefort*; dans des ouvrages dont un grand nombre n'ont pas encore vu le jour, il était le créateur de nouvelles théories, de méthodes enfantées par le génie, et soumises à l'examen de la science; il avait fait, entr'autres, un nouveau système pour l'étude des champignons. On a publié, après sa mort, la *Flore de l'île de France*: *Willemet* y décrit deux cents plantes de cette colonie, parmi lesquelles il a découvert quelques espèces et même quelques genres nouveaux (b).

Le jardin national des plantes, de *Nancy*, fondé par *Stanislas*, peut être regardé comme l'un des plus beaux de la République après celui de Paris. Riche de quatre mille plantes, tant indigènes qu'exotiques, il s'embellit tous les jours encore par les soins vigilans du C.^{en} *Willemet*, secondés par ceux de l'administration. Le Préfet vient d'y faire construire une serre chaude, un marais pour les plantes aquatiques, et une montagne pour les plantes alpines. Le C.^{en} *Legrand*, jardinier-botaniste, qui a dirigé ces travaux, mérite d'être cité pour son intelligence et son aptitude, et pour le zèle qu'il

(a) Voyez la notice intéressante qu'a donnée sur *Willemet* le C.^{en} *Millin*, Mémoires de la Soc. d'hit. nat. Magazin encyclop. Annal. de Botanique d'Usteri. Esprit des journaux.

(b) Herbarium Mauritanum, auctore Petro-Remigio *Willemet*. Lipsicæ, apud Wolf. In-8.°

met à entretenir le jardin d'une manière convenable. L'on ne sait pas jusqu'à quel point un homme pareil est précieux et mérite d'être estimé.

Le C.^{en} *Willemet* a fait imprimer, en l'an X (a), le catalogue des plantes du jardin botanique de Nancy. Une correspondance active et étendue dans toute l'Europe, le met en possession de toutes les plantes rares dont il enrichit l'établissement national confié à ses soins; et si quelquefois il ne peut s'en procurer qu'à grands frais, on lui voit faire des sacrifices et des dépenses qu'il était en droit d'attendre du Gouvernement.

ARTICLE QUATRIÈME.

Chimie, Minéralogie, Physique, Astronomie.

LA chimie est encore une des sciences dont les progrès (j'ai presque dit l'origine) datent de nos jours. Avant la propagation de la théorie pneumatique, elle était moins une connaissance de faits et de procédés qu'une suite d'analogies et de conjectures; alors elle pouvait dégénérer jusqu'à la recherche de la pierre philosophale, tandis que, depuis, elle s'est élevée jusqu'à la décomposition des élémens. (b) La chimie moderne est autant au-dessus de l'ancienne que Fourcroy et Berthollet eux-mêmes sont au-dessus de Flamel ou d'Albert

(a) *Catalogus plantarum horti botanici Nanceiensi. Nanceii, typis Guivard. In-8.°*

(b) Ou du moins des agens prétendus, décorés du nom d'élémens.

le Grand. Elle est devenue, par son application à tous les besoins de la vie, le plus utile de tous les arts, et par son application aux diverses connaissances humaines, la plus indispensable de toutes.

Le C.^{en} *Nicolas*, notre compatriote, est regardé à juste titre comme un des bons chimistes dont la France s'honore: il a fait paraître, en l'an V, un *mémoire sur les salines de la République*, dans lequel il fait connaître la nature des eaux salées, l'état actuel des salines relativement à leur produit en sel, leur consommation en combustibles, et les améliorations dont ces usines précieuses sont susceptibles; il décrit le site des différentes salines, les procédés pour en extraire tout le sel, et il entremêle ses observations de remarques économiques sur l'état des salines nationales. Cet ouvrage a valu au C.^{en} *Nicolas* une lettre du ministre de l'intérieur Bénézech, qui l'engage, au nom du Gouvernement, à continuer ses recherches sur les sciences physiques et à mériter de plus en plus la reconnaissance publique. Le C.^{en} *Nicolas* a donné à l'institut national un *mémoire sur l'art du raffineur de sel*; il en a décrit tous les procédés, et il a prouvé que le sel blanc est bien préférable au sel gris, malgré le préjugé contraire qui existe parmi le peuple; il a présenté à la même société le résultat d'expériences chimiques et médicales sur le diabète sucré: on peut regarder ce *mémoire*, dit le secrétaire de la classe des sciences physiques de l'Institut, comme un traité complet de la phthisurie sucrée; il ren-

ferme l'histoire des causes attribuées à cette maladie et des moyens employés pour la combattre, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, et la description exacte des symptômes qu'elle présente dans ses diverses périodes, et le traitement curatif.

C'est dans le département de la *Meurthe* qu'on a trouvé pour la première fois en France le sulfate de strontiane : cette découverte due au C.^{en} *Launaguet*, membre de la société des sciences, arts et lettres de *Nancy*; à cinq mètres de profondeur d'une glaisière qu'on exploitait depuis quelques années à *Bouvron* près de *Toul*, il a trouvé ce minéral en masse striée et fibreuse. Cette découverte est consignée dans la notice des travaux de l'institut national, second trimestre de l'an VI, au rapport du C.^{en} *Lelièvre*. Le sulfate de strontiane en masse cristallisée a été trouvé à *Barthélemond*, près les salines de la *Meurthe*.

Le C.^{en} *Haldat* vient de faire paraître des expériences chimiques sur l'encre, son altérabilité, les causes de cette altérabilité, et les moyens d'y remédier : l'objet de ce mémoire se trouve lié à l'intérêt de la société entière et à la garantie de l'ordre social; il a pour but principal de rendre impuissant l'art perfide des faussaires, et de mettre les citoyens à l'abri de ces écrits qui compromettent tous les jours leur fortune et leur honneur.

Il ne fallait rien moins que le mérite et les talens distingués du C.^{en} *Haldat* pour amortir les regrets qu'avait excités la perte du C.^{en} *Deshayes*. « L'école

centrale, dit le C.^{en} *Mongin*, dans son excellent discours à la distribution des prix de l'an VI, était fière de posséder le C.^{en} *Deshayes* pour la physique, et le C.^{en} *Nicolas* pour la chimie : une maladie longue et cruelle lui a enlevé le premier dès le commencement de cette année. L'habitude de l'enseignement, acquise par une longue expérience, de machines ingénieuses inventées, une suite d'observations importantes faites avec exactitude, motivent assez le tribut de reconnaissance et de regrets que nous payons à sa mémoire. Les talens si connus du C.^{en} *Nicolas*, pour la chimie, ne sont pas, il est vrai, perdus pour la société; mais l'école centrale n'a pas moins à regretter que des circonstances impérieuses la privent des fruits qu'elle se promettait d'en recueillir ».

Le C.^{en} *Deshayes* avait construit un grand nombre de machines, d'instrumens de mécanique, des lunettes acromatiques, des télescopes, des pendules, nécessaires aux opérations astronomiques, des hygromètres, des baromètres, etc.; il avait fait trois collections de cent vingt pièces chacune, pour représenter en relief toutes les cristallisations minéralogiques de *Romé-de-Lisle*. Un anémomètre et une sorte de compas de son invention, pour tracer avec facilité toutes les courbes des sections coniques, lui ont obtenu le prix des arts à l'académie de *Nancy*.

Le C.^{en} *Mathieu*, de *Nancy*, professeur de physique et chimie à l'école centrale du département de *Saone-et-Loire*, a fait paraître, en l'an VI, un

discours sur la physique et la chimie, qui présente des vues neuves et hardies, mais auxquelles l'imagination a peut-être plus de part que l'expérience. L'année suivante, le C.^{en} *Mathieu* publia un ouvrage intitulé : nouveau système de l'univers, ou abrégé philosophique (a) de la physique et de la chimie, avec de nouvelles découvertes de l'auteur, un coup-d'œil sur les rapports de ces deux sciences aux autres, et leurs applications aux arts en grand. Dans ce traité, on fait marcher la physique et la chimie sur la même ligne; on fait voir leur connexion intime : en effet, depuis les découvertes modernes, l'objet de la physique s'est rapproché du but de la chimie, et désormais elles seront inséparables.

Le département de la *Meurthe* s'enorgueillit d'un savant illustre, né dans son sein, le C.^{en} *Charles Messier*, de *Badonviller*, membre de l'institut national et du bureau des longitudes. Cet astronome célèbre a rempli de son nom et de ses travaux, tous les recueils des principales académies de l'Europe (b) : sur quatre-vingt-onze comètes connues,

(a) Par *Mathieu*, correspondant du conseil des mines, de la Société philomatique du Lycée des arts : à Paris, chez *Janet*, an VII, in-8.^o, fig.; avec cette épigraphe :

Ici l'art à son gré, rival de la nature,
Forme les élémens et les êtres divers;
Dirige leurs effets, leur forme, leur structure,
Imite les produits de ce vaste univers.

(b) Voyez dans les siècles littéraires de la France par *Desessarts*, l'énumération des mémoires et observations de C.^{en} *Messier*, Tom. IV, p. 364.

Il en a découvert lui seul vingt et une; la dernière qu'il a observée, date du 23 messidor an IX. Parmi les mémoires qu'il a donnés à l'institut national, on en a remarqué un sur la sublimation du mercure dans la partie vuide des tubes du baromètre, produite par les rayons solaires.

En l'an IX, le C.^{en} *Marquis*, préfet du département de la *Meurthe*, a envoyé au bureau des longitudes les observations et les manuscrits du P. *Barlet*, jésuite, membre de la ci-devant académie de *Nancy*, où il y a (dit *Lalande*, histoire de l'astronomie pour l'an IX) des choses intéressantes.

ARTICLE CINQUIÈME,

Mathématiques, Mécanique, Arts, Manufactures, etc.

LES mathématiques, depuis quelques années, ont été cultivées à l'exclusion des autres sciences; c'était une étude que commandait d'une part la voix de l'intérêt personnel, mais qui, de l'autre, devait son extension à la raison perfectionnée. Depuis que les opinions et les préjugés de l'esprit humain n'ont plus eu le droit de nous assujétir sans examen; depuis que l'évidence et la certitude sont devenues les seuls motifs de crédibilité et d'assentiment, les mathématiques ont pris une importance que jusques-là elles n'avaient pu avoir; et lorsque, dans la guerre de la liberté, leur connaissance a plus d'une fois décidé du sort des batailles; lorsqu'elle a fait pencher en notre faveur leur balance

incertaine, sera-t-on étonné de la supériorité marquée qu'elles ont acquise sur les autres sciences?

C'est en faveur des nombreux élèves qui se livrent à son étude, que le C.^{en} *Spitz*, professeur de mathématiques à l'école centrale de la Meurthe, a publié, en l'an VIII, des *éléments d'arithmétique*; à l'avantage de rassembler dans un seul volume la substance de ce qu'on a écrit de plus important sur la science des nombres, cet ouvrage réunit le mérite de la précision et de l'élégance dont un pareil sujet était susceptible. L'auteur a rangé dans un ordre nouveau, plus clair, plus méthodique, plus facile, les notions qu'en ont données Bezout, Lemoine-d'Essoies, etc.

Le C.^{en} *Schwab* a fait paraître un traité intitulé: *le système métrique et ses rapports*, dont la seconde édition a paru en l'an IX. Si cet ouvrage ne suppose pas de nouvelles découvertes, du moins il fait présumer un grand travail: il expose les rapports des anciennes mesures aux nouvelles, avec tous les calculs qui servent à établir ces rapports. Le nouveau système des poids et mesures, comparé à l'ancien, a produit, dans le département de la Meurthe, un très-grand nombre d'ouvrages: l'instruction rédigée par la commission que le Préfet a chargée (a) de ce travail, mérite la préférence sur tous les autres.

(a) Instruction sur les nouveaux poids et mesures; à Nancy, chez Guivard. La Commission était composée des C.^{ens} *Haldat*, professeur de Chimie, *Spitz*, professeur de Mathématiques, *Mengin*, ingénieur, membre du Jury d'instruction publique, et *Harlaut*, administrateur des hospices civils.

Le C.^{en} *Bicquille*, administrateur des hospices civils à Toul, a ouvert dans cette ville un cours gratuit de mathématiques, et par amour pour cette science le renouvelle tous les ans (8).

Le C.^{en} *Lecreulx*, inspecteur général des ponts-et-chaussées, ci-devant ingénieur en chef du département de la Meurthe, avait présenté, en 1792, à l'académie de Nancy, dont il était membre, des recherches sur les avantages qu'on pourrait tirer des rivières et ruisseaux qui traversent la Lorraine, pour le transport des bois, charbons et autres marchandises. Ce travail, dont l'auteur rassemblait les matériaux depuis 1775, a paru en l'an VIII sous le titre de *Mémoire sur les avantages de la navigation des canaux et des rivières qui traversent les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges* (in-4.^o).

Le C.^{en} *Renaut*, propriétaire des verreries de S.^{te}-Anne, employe, dans les lanternes des moulins à farine, des fuseaux de verre de son invention, plus durables que le fer dans une mécanique dont les mouvemens sont très-violens. Ces cylindres de verre ont fixé l'attention du conservatoire des arts et métiers (a).

(a) Voyez dans la décade philosophique, n.^o 5, an VII, la lettre du C.^{en} *Molard*, membre du Conservatoire des arts et métiers; sur la réponse du C.^{en} *Renaut* aux questions qui lui avaient été faites sur les fuseaux de verre de son invention.

Le C.^{en} *Vincent Bidot*, de *Vézélise*, a obtenu, par un arrêté des Consuls, un brevet d'invention pour une pompe hydraulique. Le C.^{en} *Benjamin Malherbe*, manufacturier à *Cirey*, arrondissement de *Sarrebouurg*, a reçu du ministre de l'intérieur un brevet d'invention pour la construction de nouveaux fours à étendre le verre et à sécher les billettes, sans employer particulièrement aucun combustible.

C'était un fait très-peu connu que les premiers essais sur la stéréotypie aient été l'ouvrage d'un de nos compatriotes, le C.^{en} *Carez*, ex-législateur, et mort sous-préfet à *Toul*, en l'an IX. L'archiviste *Camus*, qui rapporte cette particularité dans son *histoire du polytypage et de la stéréotypie*, décrit en détail les procédés employés par *Carez* dès 1786; il donne la description d'un livre d'église noté, en 2 vol. grand in-8.^o de plus de 1000 pages chacun, imprimé par *Carez*, qui exécuta encore dans le même genre en 1792 un dictionnaire de la fable et une bible: le C.^{en} *Camus* a joint à son mémoire une épreuve d'une page de cette dernière. C'est ainsi que les inventeurs dans les arts seraient souvent privés de l'honneur de leurs découvertes, si ceux qui en ont été les témoins ne leur rendaient tôt ou tard la justice qui leur est due.

Le commerce du département de la *Meurthe*, sans être bien étendu, consiste en fers, verres, faïence, bois, mâtues, potasse, papiers, chandelles, sels, grains, garance, tabacs, etc. Il faut

convenir que, malgré les obstacles insurmontables que les maux de la guerre et de la révolution semblaient y apporter, il a pris depuis 1789 une plus grande extension: les manufactures se sont multipliées, et les produits de l'industrie se sont accrus avec elles. Sans doute l'interruption des relations commerciales avec l'Allemagne et les puissances belligérantes a dû le faire languir; mais il va reprendre une nouvelle vie: outre les salines, qui sont une des principales richesses de notre département; outre les autres manufactures et fabriques, son commerce s'enrichit tous les jours de nouveaux objets d'industrie (9).

Le C.^{en} *Hæner*, de la société d'agriculture, a établi, dans le couvent des ci-devant Bénédictins de *Nancy*, une manufacture de faïence où l'on construit des poêles économiques de toutes les grandeurs et de toutes les formes; où l'on fait des ouvrages de poterie aussi élégans que solides. Ce sont des terrines, plats, assiettes et autres vases de faïence de cette fabrique, qui ont mérité au C.^{en} *Hæner* une médaille d'argent à la dernière exposition des produits de l'industrie française. Le jury des arts de la *Meurthe* a trouvé cette faïence d'un beau grain, d'une grande blancheur; il a pensé que la couverte ne contient pas d'oxide métallique: une tasse et une assiette, soumises par lui à diverses expériences, notamment à celle de l'eau froide substituée tout-à-coup à l'eau bouillante, et à celle du plomb mis en fusion, y ont très-bien résisté.

La manufacture de toiles peintes de *Bosserville*, ci-devant la Chartreuse, mérite aussi d'être citée; six coupons de toile, dont l'impression en divers dessins a paru très-soignée, ont été montrés au Louvre, à la dernière exposition (a). Les autres fabriques principales du département sont les faïenceries de *Toul*, *Domèvre*, *Badonviller*, les verreries de *Vannes*, de *Sainte-Anne*, de *Saint-Quirin*, etc., les manufactures de draps de *Nancy*, de *Saint-Nicolas*, de *Lunéville*, la fonderie de caractères de *Pont-à-Mousson*, les papeteries de *Champigneulle*, *Lorquin*, etc.

Les C.^{ens} *Marmod*, négocians à *Nancy*, propriétaires de plusieurs fabriques et manufactures, travaillent tous les jours, par des tentatives heureuses, à les améliorer: tel est le travail opiniâtre qu'ils ont entrepris dans leur fabrique de coton à *Jarville*, pour se procurer une source d'eau jaillissante; ayant fait perforer des terres glaises, des bancs de roche, à la profondeur de cent soixante-dix-huit pieds, ils sont enfin parvenus à trouver une source, après deux cent dix-neuf jours de main-d'œuvre. Ils ont inventé, pour ce travail, plusieurs machines dont l'une d'elles servait à retirer les barreaux qui se cassaient. Ils ont inventé une machine à filer le coton, plus facile et plus expéditive que toutes celles connues jusqu'à

(a) Des Bottes sans couture; par le C.^{en} *Merciol*, habile cordonnier de *Lunéville*, ont été également jugées dignes d'y figurer.

présent; ils ont fait élever, pour le sécher, des fours économiques d'une nouvelle construction. Honneur aux négocians qui, comme les C.^{ens} *Marmod*, sacrifient l'intérêt du moment à des spéculations bien conçues! Honneur aux négocians qui, comme eux, entreprennent des travaux utiles et les exécutent! Si leur noble exemple trouve peu d'imitateurs, c'est encore un droit de plus qu'ils ont à l'estime de leurs concitoyens.

Le *Conseil d'agriculture arts et commerce*, établi à *Nancy* par l'arrêté du ministre de l'intérieur, du 14 prairial an IX, et par celui du Préfet, du 20 fructidor suivant, a pour but d'éclairer l'administration sur tous les objets qui ont rapport à l'économie rurale, aux manufactures et aux arts. Il est autorisé à correspondre directement avec le ministre chargé du département de l'intérieur. Le conseil entretient également une correspondance avec le Préfet pour tout ce qui concerne l'objet de son institution. Il est composé de quatorze membres, de huit correspondans, d'un président et d'un secrétaire général. Il s'est occupé, depuis son installation, faite le 5 vendémiaire an X, de différentes questions qui lui ont été proposées. Il a répondu aux vues du Gouvernement sur beaucoup d'articles qui regardent le tableau statistique du département. Sur l'invitation du Préfet, il a recherché les moyens de concourir à l'abolition totale de la mendicité, ce fléau honteux qui déshonore une grande nation et il a proposé les remèdes qui pouvaient le faire disparaître du sol de la République.

S C I E N C E S

M O R A L E S E T P O L I T I Q U E S .

C'EST n'est que depuis peu de temps que ces sciences ont pris leur rang parmi les connaissances humaines ; relégués avec ceux qu'il n'est pas permis de savoir, les grands principes de la science sociale, du droit public, de la morale universelle, de l'idéologie, de la statistique, étaient aussi ignorés de la plupart des hommes que les vérités les moins utiles. C'est à un économiste célèbre, membre de l'*Institut national* (a), que l'on doit la création des sciences morales et politiques : avant la publication de ses *éphémérides*, elles ne pouvaient former un corps de doctrine, elles n'existaient pas encore ; mais c'est sur-tout depuis 1789 qu'elles ont pris les plus grands accroissemens. Les leçons de l'expérience sont venues confirmer ou condamner de profondes théories : la grande extension donnée d'abord à la liberté de penser et d'écrire, servit à produire des vérités qu'on avait tuées jusques-là ; elle enfanta bien des maux, il est vrai ; mais si l'on en a tiré des conséquences funestes, le principe n'était pas moins juste : l'application seule en était erronée.

(a) Le C.^{en} Dupont de Nemours actuellement en Amérique.

En même temps que l'homme social était mieux connu, on analysait avec plus de sagacité encore l'homme moral et intellectuel ; les causes de la richesse et du bonheur des nations considérées dans tous leurs effets, prenaient le nom d'économie politique ; la population, le commerce, les arts, l'agriculture, observés dans tous leurs rapports, formaient une nouvelle science appelée statistique : dès lors, rien n'empêcha plus que les sciences morales et politiques ne se rangeassent parmi les connaissances humaines.

A R T I C L E P R E M I E R .

Science sociale, Législation, Morale, Jurisprudence.

LES grands principes de ces sciences étaient à-peu-près fixés, quand la révolution vint les sanctionner par une sorte de consécration publique ; quand à la voix d'un monarque surnommé le restaurateur de la liberté, le peuple, ou pour mieux dire, ses représentans, qui lui discernèrent ce titre honorable, furent appelés à leur tour à être les restaurateurs de l'État. L'ouverture de l'assemblée majestueuse de la nation fut précédée d'une cérémonie religieuse, la plus imposante qu'aient offerte les fastes de la monarchie : un député de la ville de Nancy, à l'exclusion de tant d'orateurs célèbres, parmi lesquels il était justement compté, fut appelé le premier à l'honneur de parler devant l'élite de la nation. Son discours, qui déplut peut-être au

parti qui n'en embrassait pas les opinions, « offre » des détails heureux et bien présentés : la narration en est noble et soutenue. L'énergique description de la misère des habitans de la campagne, abandonnant leur modique héritage et leur chaumière entr'ouverte de toutes parts à la barbarie de la fiscalité et sur-tout des exacteurs, produisit une émotion unanime qui se développa tout-à-coup (*disent les journaux du temps*), malgré la sainteté du lieu et la présence du souverain, par des applaudissemens prolongés ».

M. l'évêque de Nancy était réservé à un honneur peut-être plus grand encore : la discussion sur la déclaration des droits de l'homme, qui devait précéder la constitution, s'était engagée ; les Sieyès, les Lafayette, les Target avaient présenté des projets qui semblaient réunir les suffrages de l'assemblée ; M. la Fare présente aussi le sien, et malgré la fâcheuse concurrence qu'il semblait y avoir avec d'aussi grands noms, malgré le peu de prédilection que la majorité de l'assemblée avait pour les opinions de l'évêque de Nancy, son projet est adopté à l'exclusion de tous les autres. M. la Fare ne se démentit point par la suite : il se montra le zélé défenseur de la religion dont il était un des principaux membres ; mais nous aurons à regretter que l'esprit de parti l'ait égaré quelquefois, et l'ait porté sur-tout à abandonner sa patrie, dont il faisait l'ornement par ses talens et par ses vertus.

Dans l'assemblée où il se distinguait, brillait d'un éclat encore plus vif l'un des hommes les plus éloquens que la liberté ait eus en sa faveur : respectable par son caractère, estimé, chéri par ses vertus et son génie, *Grégoire* se montre constamment le défenseur des droits de l'homme. Telles étaient les honorables fonctions qu'il s'était imposées, tant qu'on put élever la voix pour leur défense ; mais lorsque l'anarchie populaire, comprimant la pensée, interdisant la parole, eut exercé ses horribles ravages, *Grégoire* se livra tout entier aux sciences et aux arts, et s'il fut au nombre des premiers soutiens de la liberté, il fut aussi l'un des premiers restaurateurs de l'instruction publique. Il en fit, dans le sein de la Convention nationale, l'objet de ses sollicitudes ; il résista aux efforts du vandalisme, qui voulait en effacer les dernières traces : ses heureux travaux, ses instances répétées contribuèrent à raviver le goût précieux des lettres, qui menaçait de jour en jour de s'éteindre. La science n'oubliera jamais que c'est à lui qu'elle doit le *Bureau des longitudes*, destiné à faire des observations astronomiques dirigées principalement vers l'art nautique, et le *Conservatoire des arts et métiers*, destiné à recueillir et à décrire les machines, instrumens, outils, modèles, dessins, pour les procédés de la technologie. Les savans et les gens de lettres n'oublieront pas que dans les circonstances les plus difficiles de la révolution il obtint cent mille écus pour leur être distribués à titre

d'encouragement et de récompense (a). Recommandable par tant de titres, *Grégoire*, lors de la création de l'institut national, fut porté sur la liste primitive de ses membres. Les ouvrages qu'il a présentés à cette célèbre société sont : Mémoire sur la colonie de *Sierra-Léona* en Afrique ; Vues sur le perfectionnement des sciences politiques ; Examen de la conduite des divers peuples modernes à l'égard des esclaves, depuis l'origine de la traite jusqu'à nos jours, et observations sur les facultés morales et la liberté des nègres ; Apologie de *Las-Casas*, dans laquelle on venge cet ami de l'humanité du reproche d'avoir favorisé la traite pour épargner ses chers Indiens ; Réflexions sur la reconnaissance, contre la théorie de l'anglais *William Godwin* ; Mémoire sur les montagnes des *Vosges*, dans lequel le C.^{en} *Grégoire* peint, avec cette touche qui n'appartient qu'à lui, les grandes scènes de la nature de cet intéressant pays, et les habitudes morales de ses habitans ; Rapport sur l'élection des associés étrangers de l'institut national, et la manière d'y procéder ; Les ruines de *Port-Royal* en 1801, où sont retracées l'histoire et la description de l'état actuel de cette maison célèbre.

Le même amour de l'humanité qui a fait prendre au C.^{en} *Grégoire* la défense de deux classes

(a) *Durival*, membre de la ci-devant académie de *Nancy*, reçut 3000^{fr} par le décret de la Convention nationale rendu sur le rapport du C.^{en} *Grégoire*.

d'hommes malheureux, l'a aussi porté à se déclarer l'antagoniste de l'inquisition ; c'est cette tolérance douce, cette piété éclairée dont il donne l'exemple, qui l'ont engagé à écrire au grand inquisiteur d'Espagne, afin de concourir à l'abolition d'un tribunal de sang qui déshonore l'humanité et les alliés de la République française (a). Rien de ce qui intéresse les hommes, rien de ce qui peut contribuer à leur bonheur n'est étranger au Sénateur respectable dont je m'occupe : son ame philanthropique embrasse, dans ses affections, sa famille, sa patrie, le monde entier. Il est beau, sans doute, de mériter la gratitude de sa nation ; mais il est encore plus beau d'avoir des droits aux hommages de toutes.

Oui (et ce présage n'est point trompeur), un jour on verra s'élever au milieu des sables de la Guinée, des plaines de la Palestine et des montagnes de l'Ibérie, l'image du bienfaiteur de l'humanité ; investie de la vénération des peuples, elle la verra se perpétuer d'âge en âge ; et quand les siècles dévorans auront réduit en poussière ce monument de la reconnaissance, les bouches répéteront ces paroles que tous les cœurs auront déjà

(a) Carta del ciudadano *Grégoire*, obispo de Blois, representante del pueblo francés ad *Ramon-Josef de Arce*, obispo de Burgos, inquisidor general de España, an VI de la République. Le C.^{en} *Lasteyrie*, membre de la société d'agriculture du département de la Seine, a donné la traduction de cette lettre.

prononcées : « Il fut un français qui sacrifia son existence à notre bonheur ; ce français s'appelait » *Grégoire* : que son nom chéri de nos ancêtres, » et cher encore à nos descendans, transmette aux » âges futurs le souvenir de ses bienfaits et de notre » reconnaissance ».

On me pardonnera, et le C.^{en} *Grégoire* me pardonnera lui-même ce tribut d'hommages qui ne fait que devancer celui de la postérité. Et vous aussi, *grand-juge, ministre de la justice*, j'aurai le courage de vous louer, quoique vous soyez revêtu d'une des premières dignités de l'État : la pourpre qui vous couvre n'en a point imposé à mon impartialité et à mon indépendance ; la hache sanglante des décevirs vous menaçât-elle encore, me menaçât-elle moi-même, rien n'empêcherait que je ne vous rendisse un hommage éclatant. Le C.^{en} *Regnier*, long-temps oracle du barreau de *Nancy*, s'était acquis ce titre par ses lumières et son éloquence : député en 1789 à l'assemblée constituante, il y déploya ces grandes qualités qui constituent les vrais orateurs. Jamais on n'oubliera que dans la séance du 21 octobre 1789, lorsque *Robespierre* se fut livré à des déclamations démagogiques, lorsqu'il eut dénoncé l'existence d'une de ces prétendues conjurations qui lui ont servi depuis à perdre tous ses ennemis, et qui n'existent jamais que dans son lugubre cerveau, M. *Regnier*, bravant et la popularité du tyran futur et l'opposition puissante du côté gauche, le rappela vivement à l'ordre et demanda qu'il fût

obligé d'écrire sa motion, de la déposer sur le bureau et de fournir les preuves de la conspiration dont il parlait. C'est avec ce caractère prononcé que le C.^{en} *Regnier* se présenta aux autres Assemblées nationales dont il fut membre ; et quand le 18 Brumaire vint arracher la France à une perte inévitable, il fut appelé un des premiers au conseil du jeune héros qui, après avoir vaincu le despotisme, remporta sur l'anarchie un triomphe plus signalé encore. Chargé du département des domaines nationaux, le C.^{en} *Regnier* fut commis plusieurs fois pour défendre les projets de loi devant le *Corps législatif* ; c'est lui qui porta la parole au *Sénat conservateur*, lorsqu'il alla lui présenter le fameux acte d'amnistie qui rendit à leurs familles et à leur patrie tant de malheureuses victimes de l'erreur ou de la séduction. Porté depuis long-temps à la magistrature suprême par le vœu général, le C.^{en} *Regnier* le fut par la volonté du Gouvernement : si cette réunion de suffrages honore le grand-juge, elle n'honore pas moins le département qui l'a vu naître ; c'est une gloire dont il revendique une portion, et qui, pour être partagée, n'en est pas moins pure ni moins brillante.

Doué de ces grandes qualités qui font les hommes d'État, le C.^{en} *Boulay (de la Meurthe)* se présente à nos regards et comme législateur et comme écrivain. C'est à la tribune du *Corps législatif*, c'est dans les séances du *Conseil d'Etat* qu'on a pu admirer la profondeur de ses vues, la finesse de ses

aperçus, la justesse de ses observations, la grandeur de son caractère. Quel est l'homme dont les études se soient dirigées vers la politique, qui n'ait lu son *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient l'y consolider, sur celles qui l'y firent périr* (a). Cet ouvrage, traité avec une profondeur qui décèle un génie élevé, offre le rapprochement continu des événemens de la révolution anglaise avec ceux de la révolution française; l'identité est telle que l'auteur, sans avoir dit un seul mot qui pût la faire soupçonner, expose les faits de manière à ne pas la laisser incertaine un seul instant. L'on est en Angleterre; mais il n'est pas un mot qui ne nous reporte en France; cette double application donne à l'ouvrage un degré d'intérêt de plus: on aurait lu avec avidité l'histoire des causes de la révolution de 1649; mais dès que son origine et ses suites ont avec la nôtre les plus grands rapports, c'est un traité qui doit devenir classique et élémentaire pour tous les Français. Il est écrit d'un style énergique, serré, plein de choses: lorsque Tacite ou Montesquieu traçaient les causes de la grandeur et de la décadence des nations, ils ne s'exprimaient pas avec plus de force, avec plus de vigueur. L'exposition des principes et de la conduite du parti presbytérien, et sur-tout

(a) *L'Essai sur les causes de la révolution d'Angleterre* a eu plusieurs éditions. Dubroca l'a fait imprimer à la tête de son ouvrage intitulé: *Politique du gouvernement anglais pendant la révolution française*; in-8.º, an VIII.

du parti indépendant, est tracée de main de maître; c'est un tableau animé des factions qui déchiraient l'Angleterre; c'est une peinture parfaite des factions qui ont déchiré la France. Le C.^{en} Boulay (de la Meurthe) est l'auteur du rapport qui précède la Constitution de l'an VIII, rapport rempli de ces idées fortes qui assujétissent les esprits, qui les éclairent d'une lumière éclatante, et déterminent leur conviction. Le conseiller d'état expose dans tout leur détail les principes sur lesquels doit se baser la nouvelle Constitution, et sur lesquels il faut refaire la liberté et asseoir un gouvernement qui soit enfin digne de la grande nation. Il est remarquable que les C.^{ens} Jacqueminot (a) et Regnier, tous deux aussi de notre département, et alors présidens des deux commissions législatives, ont, en cette qualité, signé la charte constitutionnelle à laquelle se sont ralliés tous les Français, et dont les principes viennent d'être consacrés de plus en plus par le sénatus-consulte du 16 Thermidor an X. Notre département ne se félicite donc pas tant d'avoir donné des héros et des martyrs à la révolution que d'avoir produit des hommes qui ont réuni leurs efforts pour la finir; il ne se félicite pas tant d'avoir consommé toutes les espèces de sacrifices, pour le soutien de la guerre, que d'avoir été le berceau de la paix. Le

(a) Le C.^{en} Jacqueminot prononça, à la clôture des séances de la Commission législative des Cinq-cents, un discours plein d'énergie et d'éloquence.

traité de *Lunéville*, quoiqu'appartenant aux nations dont il a réglé les destinées, est devenu pour lui une sorte de propriété, puisqu'il a été conclu dans son sein (a).

Pourquoi ne fûtes-vous pas aussi témoin du triomphe de la République, après en avoir été l'un des fondateurs, infortuné *Salle*, vous à qui les tyrans de 1793 ne pardonnèrent point d'avoir voulu faire régner la justice et la paix au lieu du système sanglant de proscriptions dont vous fûtes la victime? L'échafaud fut le prix de votre dévouement à la cause de la nation; l'échafaud, à son tour, a été le prix des forfaits de vos oppresseurs. Mais votre nom traversera les siècles pur et sans tache; celui des tyrans se perpétuera entaché d'une éternelle exécution.

On a de *Salle*, outre un grand nombre d'opinions et de discours prononcés tant à l'Assemblée constituante qu'à la Convention nationale, un ouvrage sur les moyens de maintenir la Constitution, ou examen de la différence des Conventions nationales et des Législatures, ainsi que des formes propres à leur conserver ce caractère et à garantir la liberté (1791, in-8.º). Il n'est rien de plus touchant que la lettre qu'il écrivit à son épouse

(a) Un de nos députés au Corps législatif, le C.^o *Mollevault* prononça dans cette circonstance un discours qui acquérait un degré d'intérêt de plus dans la bouche d'un des représentans du département de la *Meurthe*. Il prononça également au Conseil des Cinq-cents un discours sur la paix, lors des préliminaires de *Léoben*.

avant

avant d'aller au supplice : sa belle âme s'y peignit toute entière et y développe cette sensibilité profonde qui caractérise le bon père, le bon époux, le bon citoyen, le législateur intègre.

Dans le même temps que la tête de *Salle* tombait au nom de la liberté, celle de son collègue *Mollevault* (a) était menacée du même sort. Successivement Administrateur du dép.^t de la *Meurthe*, Maire de *Nancy*, Juge au tribunal de cassation, il parvint à la Convention nationale où il prononça, sur un des événemens les plus graves du 18.^e siècle une opinion profonde et courageuse; Président de la fameuse commission des douze, nommée au mois de mai 1793 au sujet de complots atroces, il lutta avec force contre l'anarchie, et contribua à rompre les trames les plus dangereuses; proscrit, errant, il trouve un asyle chez des citoyens recommandables; la journée du 9 thermidor le rend à ses fonctions; il ne dément point l'auguste caractère qui l'en avait fait priver; il prononce un discours énergique, dans lequel il voue à l'exécution générale et les assassins et leurs vils auteurs; membre du conseil des anciens, il a émis, sur des points très-importans de législation civile et criminelle, des opinions qui ont obtenu l'accueil le plus honorable et un succès distingué : son rapport sur les transactions faites pendant le cours du pa-

(a) C'est lui qui fit imprimer la lettre de *Salle* à son épouse. Persécuté comme lui, mais moins malheureux, le C.^o *Mollevault* a rendu aux manes de son collègue cet hommage honorable pour tous deux.

F

pier-monnaie a jetté beaucoup de lumières sur cette matière difficile ; il a été secrétaire, ensuite président du conseil des anciens, et depuis cette époque il a constamment siégé au corps législatif, soit par le choix de ses concitoyens, soit par celui du sénat conservateur. (b)

Le C.^{en} *Mallarmé*, membre du *Tribunat*, que nous nous félicitons de compter au nombre de nos concitoyens, est connu par sa profondeur dans toutes les parties de la législation ; il a présenté au Conseil des Cinq-cents, dont il fut membre, plusieurs projets, principalement sur l'ordre judiciaire : tels sont, une opinion sur la manière de procéder en cas de partage des voix dans les tribunaux civils ; un projet tendant à la révision des jugemens criminels, lorsqu'ils auront été rendus d'après de faux témoignages et de fausses pièces, etc. Le discours que le C.^{en} *Mallarmé* a prononcé au *Tribunat*, lors de la discussion du projet de loi relatif à la jouissance et à la privation des droits civils (je ne craindrai pas de le dire), est un des meilleurs qui aient été faits en faveur de ce projet ; il y démontre, par des raisonnemens péremptaires et fortifiés par un style serré et énergique, que le droit d'aubaine, loin d'être nuisible et contraire au droit des gens, a une très-grande

(b) Le C.^{en} *Mollebaut*, avant la révolution, était compté au nombre des avocats les plus distingués de Nancy, plusieurs mémoires et plaidoyers sur les questions les plus difficiles du droit qu'il a fait imprimer, ornent encore la bibliothèque des Jurisconsultes et des orateurs, tandis que tant d'écrits de cette espèce sont livrés au plus profond oubli.

utilité politique, en suivant néanmoins le système de la réciprocité.

Le C.^{en} *Grégoire* publia, en 1789, l'ouvrage en faveur de la nation juive (a), qui avait remporté le prix de l'académie de Metz (9) : *Thierry*, de Nancy, qui partagea ce prix avec lui, fit paraître aussi son mémoire. Le C.^{en} *Michel Berr*, membre de la *Société d'émulation de Nancy*, a donné, en l'an X, sur le même sujet, l'*Appel à la justice des nations et des rois*, ou adresse d'un citoyen français au congrès qui devait avoir lieu à Lunéville, au nom de tous les habitans de l'Europe qui professent la religion juive : cet ouvrage, plein de chaleur et de sentiment, est dédié au C.^{en} *Grégoire*, qui en a porté le jugement le plus favorable. « J'ai lu avec un vif intérêt, écrivait-il, l'ouvrage manuscrit que vous m'avez communiqué : quand on débute ainsi à dix-neuf ans dans la carrière littéraire, on est sûr de la parcourir avec succès ». A ce témoignage flatteur il faut joindre celui de l'institut national : le C.^{en} *Laporte Dutheil*, secrétaire de la classe de littérature et beaux arts, écrivait à l'auteur, en date du 5 Nivôse an X : « Interprète spontané, mais certain d'être avoué de tous mes confrères, je me permets d'ajouter que, pour nous intéresser, une pareille production n'avait pas besoin de la prévention irrésis-

(a) Essai sur la régénération physique et morale des Juifs, 1 vol. in-8.^o Le C.^{en} *Sonnini* a fait paraître à Nancy, chez Lamort, 1790, in-8.^o, une brochure sur l'admission des Juifs à l'état civil ; adresse à mes compatriotes.

» tible qui se forme toujours en faveur de ce que
 » le C.^{en} Grégoire estime lui-même et annonce
 » comme estimable. Ici, indépendamment de la
 » justice de la cause qui attachera toutes les ames
 » droites et sensibles, il suffit de lire une page
 » pour reconnaître dans l'auteur la bonté du cœur
 » et la beauté du talent ».

Le C.^{en} Henry, actuellement homme de loi à Paris, ouvrit à Nancy, en 1790, un cours de droit public français : il fit à cet égard, aux administrateurs du département, une adresse contenant son plan d'étude où il analyse le droit constitutionnel. Le même C.^{en} Henry a travaillé au droit public pour l'encyclopédie méthodique. Le C.^{en} Guillaume, ancien professeur de droit à l'université de Nancy, ouvrit, le 13 Frimaire an IX, dans la ville de Pont-à-Mousson, un cours gratuit de législation, dans lequel il explique le droit romain et la législation actuelle de France (a).

Ce n'est pas seulement à étudier les lois dans le silence du cabinet que doit se borner le juriconsulte ; c'est dans les exercices du barreau seul qu'il pourra en faire une juste application. Honneur aux savans juriconsultes de la Lorraine, nos maîtres et nos prédécesseurs ! Honneur aux Regnier, aux Jacqueminot, aux Mollevaut ! Hommage à leurs dignes successeurs ! Respect aux tribunaux qui ont fait régner les mœurs et l'équité dans notre

(a) Ce cours a été réuni depuis à ceux de l'école secondaire de Pont-à-Mousson.

patrie ! Respect aux tribunaux de notre département ! Gloire sur-tout au Tribunal d'appel de Nancy, corps respectable où siègent les vertus, les lumières, et où l'illustre magistrat chargé du ministère public déploie ce que la science a de plus profond et ce que l'éloquence a de plus touchant (10).

A R T I C L E S E C O N D.

Statistique, Géographie politique et commerciale.

LA statistique, science toute moderne que nous devons aux Germains, a pris en France, dès son origine, les plus grands accroissemens. On ne s'est point contenté de connaître en grand le sol de la République ; toutes les parties du territoire ont été pour ainsi dire soumise à une analyse particulière. Par les soins d'un ministère éclairé, chaque administration a pris l'engagement de donner la statistique du département confié à ses soins : le C.^{en} Queuche, chef du bureau militaire à la préfecture, est chargé de ce travail pour notre département. Le C.^{en} Regnard-Gironcourt a publié, en l'an X, le *Précis statistique de la Meurthe* (a), pour servir d'introduction au dictionnaire topographique-historique et statistique du même département, qui devait paraître en vendémiaire dernier ; mais la souscription qui avait été ouverte n'ayant pas été complétée, l'auteur a changé de plan : son intention est de donner l'ouvrage par cahiers, sous le titre d'annales de statistique de la Meurthe ; l'utilité de ce travail ne peut se mesurer que sur l'intérêt

(a) A Nancy, chez Vigneulle, in-8.°

dont il est pour la plupart des citoyens du département. Le C.^{en} *Regnard-Gironcourt* mérite à cet égard la reconnaissance de tous ses compatriotes; et on doit lui savoir gré d'avoir le premier entrepris une tâche qui fait honneur à sa persévérance et à son patriotisme. La statistique botanique, économique et zoologique du département, qui fera partie de la topographie générale de la France, a été déjà remise à la préfecture : elle est l'ouvrage du C.^{en} *Willemet*, qui marque tous les instans de sa vie par des travaux utiles (a).

C'est au C.^{en} *Duquesnoy* que la statistique a surtout le plus d'obligations : tous les traités importants qui ont paru depuis peu sur cette science, sont sortis de sa plume ; il a traduit un très-grand nombre d'ouvrages qui la concernent, tels que : l'aperçu statistique des états de l'Allemagne, par *Hoeck* ; l'histoire des pauvres de *Ruggles* ; les mémoires sur les établissemens d'humanité ; l'esquisse du mémoire en faveur des pauvres de *Jérémie-Bentham* ; les recherches sur le nombre des habitans de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de *sir Morton Eden*, etc. (b)

(a) Le C.^{en} *Charvet de Nancy*, aujourd'hui commissaire du Gouvernement aux travaux du Simplon, ci-devant préfet des Pyrénées Orientales, a pris les mesures les plus sages pour la confection de la statistique de ce département. Il a nommé des dessinateurs, des naturalistes etc., pour en parcourir toutes les parties, et en donner des descriptions fidèles.

(b) Le C.^{en} *Simon*, graveur en pierres fines, a exécuté le portrait du C.^{en} *Duquesnoy*, avec ceux des hommes les plus distingués de la République.

Le C.^{en} *Valentin*, membre de la société libre des sciences, arts et lettres de Nancy, est l'auteur de la géographie des États-Unis d'Amérique, faisant partie de la nouvelle géographie universelle de *Guthrie*, tom. 6, troisième édition, publiée par *Hyacinthe Langlois*. Il est à regretter que quelques fautes et quelques omissions se soient glissées dans cette partie intéressante de l'histoire topographique du globe : n'étant pas à Paris lors de l'impression de l'ouvrage, le docteur *Valentin* n'a pu la surveiller de manière à faire disparaître ces légères taches. Si toutes les parties de la géographie étaient traitées comme les États-Unis, par un homme qu'un long séjour dans le pays a mis à même d'en donner des notions exactes et précises, nous n'aurions pas tant de fausses descriptions faites par des voyageurs qui ne sont jamais sortis de leur cabinet : tel l'abbé *Laporte* faisait parcourir le globe à son voyageur français, lui qui n'avait jamais perdu de vue le clocher de l'église où il avait été baptisé. Quelle différence entre un pareil homme et un *Sonnini* ! *Le voyage en Egypte* de notre célèbre compatriote est entre les mains de tout le monde : on a lu avec avidité cette relation intéressante, à laquelle les graces du style ajoutent un nouveau charme et qui, malgré les ouvrages de *Savary* et de *Volney*, a donné de nouvelles lumières sur un pays dont l'origine et la célébrité vont se perdre dans la nuit des temps. *Le voyage en Grèce et en Turquie*, du même auteur, n'a pas joui d'un moindre

succès : Guys avait donné des détails sur les mœurs et les coutumes du pays; Choiseul-Gouffier en avait fait la description; le C.^{en} *Sonnini* s'attache à l'histoire naturelle, dont il a fait sa principale étude.

En 1791, le même C.^{en} *Sonnini* et le C.^{en} *Lalande* (a), depuis membre de la Convention nationale, ont fait paraître le journal du département de la *Meurthe*, que rédige actuellement le C.^{en} *Thiébaud*.

Le C.^{en} *Vigneulle*, imprimeur à *Nancy*, fait paraître tous les ans l'annuaire du département de la *Meurthe* : on sent la nécessité de cet ouvrage; et un ministre de l'intérieur (le C.^{en} *François de Neufchâteau*) en était tellement convaincu, qu'il avait recommandé aux administrations centrales, la confection d'un pareil annuaire pour chaque département.

Le C.^{en} *Fesquet*, du Gard, a fait paraître à *Nancy*, en l'an VIII, la description physique et morale du département du Bas-Rhin, réimprimée en l'an X sous le titre de voyage de Paris à Strasbourg, et principalement dans le Bas-Rhin : l'auteur a promis de donner ainsi la description de chaque département; on attend l'effet de cette promesse.

Le C.^{en} *Lyonnois*, ex-principal du collège de *Nancy*, connu par plusieurs ouvrages en faveur

(a) Alors évêque constitutionnel du département de la *Meurthe*, connu par la quatrième édition de la Grammaire hébraïque de Masclef, et par plusieurs ouvrages théologiques et polémiques.

de la jeunesse (a), a donné, en l'an V, un calendrier historique (in-8.^o de 50 pages), dans lequel il a fait entrer la description de l'état ancien et actuel des places, des édifices, des promenades et autres curiosités de la ville de *Nancy*. Il est sur le point de faire paraître des essais sur *Nancy*, à l'imitation des essais sur Paris de *Sainte-foix*. Cet ouvrage aura pour but principal de faire connaître et de décrire les antiquités et les monumens intéressans de notre ville, depuis le gothique manoir des ducs de Lorraine, dont on voit encore quelques vestiges, jusqu'aux superbes palais élevés par *Stanislas* le bienfaisant dernier de ces princes.

ARTICLE TROISIÈME.

Instruction publique.

EN plaçant l'instruction publique parmi les sciences morales et politiques, j'ai moins eu en vue les objets dont elle s'occupe, que les effets dont elle est la cause; je l'ai moins considérée en elle-même que dans ses résultats : dans le premier cas j'eusse été contraint de la diviser en autant de

(a) *Mythologie* par demandes et par réponses, 1 vol. in-8.^o avec figures; *tableau historique*, général et chronologique de tous les pays et de tous les peuples, 1767. Le C.^{en} *Lyonnois* a publié aussi des *Essais sur la ville-ancienne*, 1 vol. in-8.^o, ouvrage devenu rare, et qui sera refondu dans le nouveau.

portions qu'il y a d'arts et de sciences, et de disperser ainsi des rayons de lumière qui n'ont d'intensité qu'autant qu'ils sont réunis en un foyer central. J'ai donc regardé l'instruction publique comme faisant partie des sciences morales et politiques, par ses effets et moraux et politiques : je l'ai insérée dans cette classe, parce qu'appartenant à toutes, elle appartient néanmoins plus particulièrement à celle-là. Si elle n'avait pour but que de former des hommes habiles dans tous les genres, elle serait sans doute fort au-dessous de l'importance qu'on y attache ; mais son véritable objet est de former le cœur en éclairant l'esprit, d'amortir le feu des passions, en étouffant les préjugés, d'attacher, par une chaîne invisible, les citoyens à l'État, le Gouvernement aux citoyens ; enfin, de consacrer, par une espèce de transaction publique, l'union des droits de la nature et des devoirs de la société ; et c'est en quoi le système actuel d'éducation nationale est préférable aux anciennes institutions : ici on façonnait les ames au joug de la crédulité et de l'asservissement, on y créait des esclaves ; là on ne forme que des citoyens, l'on ne veut que des hommes.

Le conseil d'arrondissement de Nancy, en réponse à quelques questions adressées sur cet objet par le ministre de l'intérieur, en Germinal an IX, s'exprime de la manière la plus énergique et la plus prononcée sur celle-ci : *quelle est l'opinion du conseil sur les avantages des anciennes maisons d'éducation ?*

« Il serait difficile de faire connaître les avan-
 » tages que l'on semble appercevoir dans le plan
 » d'instruction admis dans les anciens collèges :
 » s'il en existait quelques-uns, ils étaient bien
 » faibles auprès des vices sans nombre que ce plan
 » offrait ; ils ont été pendant long-temps l'objet
 » des réclamations de tous les gens instruits et de
 » la France entière ; et ce n'est pas sans doute après
 » qu'on les a détruits que l'on chercherait à les faire
 » renaître (a) ».

Dans le tableau que je vais tracer des progrès de l'instruction publique dans le département de la Meurthe, Nancy tiendra le premier rang : autrefois capitale de la Lorraine, aujourd'hui chef-lieu du département, elle a dû en réunir dans son sein les principaux établissemens.

Nancy, par sa situation, semble faite pour être le séjour des arts : embellie, agrandie par la munificence de Stanislas, elle les vit naître à la voix de ce monarque libéral. La fondation de chaires pour l'enseignement de plusieurs sciences, d'une Académie distinguée parmi celles des provinces, rendent à jamais son nom cher aux amis des sciences et des lettres.

En 1789, Nancy comptait une université et un collège d'université. Dix-huit professeurs enseignaient dans la première : la théologie, le droit

(a) Extrait des procès-verbaux du Conseil d'arrondissement de Nancy, session de l'an IX.

romain, la médecine-pratique, la physiologie, l'anatomie, la matière médicale, la botanique, la chimie, la physique et les mathématiques, la logique et la rhétorique; sept professeurs enseignaient au collège ce qu'on appelait les humanités, qui consistaient simplement en un cours de langue latine, dont on ne sortait qu'après sept années révolues: ces derniers professeurs étaient des Chanoines Réguliers dont la congrégation s'était chargée de l'enseignement public dans la Lorraine, moyennant l'abandon qui lui avait été fait des biens des Jésuites.

La révolution ayant détruit ces différens établissemens, il ne resta plus, du collège destiné à l'enseignement de la jeunesse, que quatre instituteurs, qui exercèrent pendant trois ans un état qui devenait pénible par les circonstances. Le C.^{en} *Blau*, membre de la société libre des sciences, arts et lettres, enseignait la langue latine, la géographie et les élémens des belles-lettres; le C.^{en} *Spitz* professait les mathématiques; le C.^{en} *Deshayes*, la physique, et le C.^{en} *Craincelin* était chargé de l'instruction militaire, de tout ce qui avait rapport aux exercices du corps, à la gymnastique, à la lutte, à la natation, etc.

Cet état précaire de l'instruction publique ne pouvait subsister plus long-temps: l'effervescence révolutionnaire étant un peu ralentie, le Corps législatif s'occupa de cet objet important. La loi du 3 Brumaire an IV vint mettre un terme aux

désordres de l'éducation nationale; et le département de la Meurthe fut un de ceux qui les premiers en ressentirent les heureux effets. Le Jury d'instruction publique, nommé par l'administration centrale le 12 Nivôse an IV, fit annoncer un concours pour les places de professeurs à l'école centrale: le programme détaillé des matières exigées des candidats fut imprimé le 26 Pluviôse suivant. Nombre de concurrens se présentent dans l'arène; les vainqueurs sont nommés; et Nancy et le département en tirent un augure favorable: deux sont tellement distingués, que le jury, dans une heureuse incertitude, n'accorde la préférence ni à l'un ni à l'autre, mais partage entr'eux une chaire qui devient un monument de la prééminence de leur mérite (a). Avec de pareils professeurs, que ne devait-on pas attendre? Aussi l'es-diro qu'on en avait conçu n'a pas été trompé: par leur moyen, l'école centrale de la Meurthe est devenue l'une des plus florissantes de la République. Invoquerai-je ici les témoignages de la reconnaissance nationale, si souvent exprimés à la tribune du Corps législatif? Invoquerai-je les lettres flatteuses de tous les ministres, amis des arts, qui se sont succédé au département de l'intérieur, de *Letourneux*, de *François* (de Neuf-

(a) Le Jury d'instruction publique partagea la chaire d'histoire naturelle entre le C.^{en} *Nicolas*, correspondant de l'institut national, et *Willemet*, aujourd'hui professeur.

château), de *Quinette*, de *Laplace*, et en dernier lieu, de *Chaptal* (11).

L'ambassadeur espagnol pria, en l'an VI, le Directoire de lui donner un plan d'instruction publique, et le Directoire lui fit transmettre, par le ministre de l'intérieur, les programmes de l'école centrale de la *Meurthe*. Chacune des sciences qui composent ses cours y sont enseignées avec une égale supériorité : jamais, dans les collèges, le cours des langues anciennes, ou, pour mieux dire, du latin, qui faisait seul la base de l'instruction, ne fut porté aussi loin ; les auteurs les plus difficiles de la langue grecque, Sophocle, Eschyle, Euripide, Démosthènes, Platon, Thucydide, Pindare, ont été traduits et expliqués aux élèves. Aussi le célèbre *d'Ansse-de-Villoison* écrivait-il : J'ai montré les programmes de votre école à mes anciens camarades de l'université, qui font comme moi profession de la respecter, et ils sont convenus qu'il n'y eut jamais rien, je ne dirai pas de pareil, mais même d'approchant dans les anciens collèges. Ce savant helléniste dit, dans une autre lettre, que l'école centrale de la *Meurthe* est incontestablement un des premiers lycées de l'empire français.

Le C.^{en} *Coster*, professeur d'histoire à l'école centrale, connu par un grand nombre d'ouvrages estimés (a), orateur éloquent, historien profond,

(a) Entr'autres par l'éloge de *Colbert*, qui remporta le premier accessit à l'Académie française en 1773; la *Lorraine commerçante*, discours qui a remporté le prix de l'Académie de Nancy; l'éloge de *Charles III*, in-8.^o; un rapport historique sur l'Académie de Nancy, etc.

politique habile, qui conserve dans un âge avancé toute la vigueur de la jeunesse, et qu'on retrouve par-tout où il s'agit d'utilité publique ou de gloire nationale, a envoyé, le 17 Messidor an X, au ministre de l'intérieur, sous l'approbation du Préfet et du Jury d'instruction, l'exposé analytique de la marche de l'École centrale depuis son installation; il y retrace succinctement la série des principales époques qui signalent l'existence de cette estimable école, et rappelle les encouragemens et les applaudissemens que lui ont donnés les premières autorités de la République. Les professeurs, en recherchant quel était le nombre des élèves qu'ils pouvaient se flatter d'avoir conduit au terme nécessaire pour en faire des citoyens utiles, en ont compté *soixante-quatorze*, savoir : artillerie, *dix-huit*; génie, *quatorze*; marine, *vingt-deux*; barreau, *six*; écoles (instituteurs), *douze*; diplomatie, *un*; juge de paix, *un*. Il faut ajouter à cette liste : peintres, *quatre*; officiers de santé, *cing*; maire, *un*; employés dans les diverses parties de l'administration publique, *sept*. Si chaque école centrale de la République offrait autant de titres à la reconnaissance nationale, alors elle aurait, comme celle de la *Meurthe*, acquis le droit d'être convertie en lycée.

Le Conseil général du département, dans les cahiers de sa dernière session, a demandé au Gouvernement qu'il joignît au lycée de Nancy toutes les écoles spéciales détaillées dans le titre

V de la loi du 11 Floréal an X, et notamment celles de médecine et de droit. Qui peut donc avoir retardé l'érection du lycée de Nancy ? Ce n'est pas sans doute l'indifférence du Gouvernement pour une ville à laquelle au contraire il porte une bienveillance spéciale ; ce n'est pas le défaut de sujets distingués pour remplir dignement toutes les charges du nouvel établissement, ou d'objets et de bâtimens nécessaires ; c'est cette apathie malheureuse ou même coupable qui dessèche l'ame après l'avoir flétrie, et qui rend la classe, je ne dirai pas la plus noble de la société, mais du moins la plus riche, inaccessible au sentiment du bien public ; ce sont ces hommes qui se concentrent dans leurs propres jouissances, qui se replient pour ainsi dire sur eux-mêmes, afin d'échapper à l'obligation de sacrifier quelquefois leur intérêt privé aux besoins de tous (a).

La ville de *Pont-à-Mousson*, qui avait autrefois une université, changée depuis en une école militaire, ayant été privée successivement de ces établissemens, a établi, par le zèle de ses habitans, pour l'instruction publique, une école secondaire qui a déjà produit les meilleurs effets. Elle est composée de six professeurs qui enseignent

(a) La souscription ouverte pour subvenir aux premiers frais du Lycée de Nancy, n'a pu être encore remplie. Il est vrai qu'on lit sur la liste des souscripteurs les noms des citoyens les plus estimables ; mais les plus estimables ne sont pas toujours ceux qui peuvent faire le plus de sacrifices.

la géographie, les mathématiques, le latin, la langue française, les belles-lettres et le dessin. Puisse ce noble exemple être imité par toutes les villes qui sont privées de la ressource d'un enseignement national ! On peut consulter, sur l'organisation de cet établissement, le discours prononcé lors de son installation, le 15 Brumaire an VIII, par le C.^{en} *Empereur*, membre du jury d'instruction publique de *Pont-à-Mousson*. Quelques autres communes, telles que *Vézelize* et même les villages les plus considérables, se sont procuré des instituteurs à leurs frais ; les écoles primaires sont d'ailleurs en vigueur à *Nancy*, à *Lunéville*, à *Phalsbourg*, à *Château-Salins*, etc.

L'arrêté des Consuls, du 5 Frimaire an XI, a déclaré écoles secondaires neuf écoles du département de la *Meurthe* : parmi elles on remarque le pensionnat établi près l'école centrale, dont la direction est confiée au C.^{en} *Michel*, et qui, dans l'origine, était destiné à recevoir les vingt élèves auxquels la nation accordait une pension temporaire ; la maison d'éducation du C.^{en} *Salmon*, à *Nancy*, qui était autrefois une école militaire ; et l'école secondaire de *Phalsbourg*, dirigée par le C.^{en} *Burguet*. Tous les amis des arts et de la patrie attendent avec impatience le moment où l'éducation nationale sera enfin assise sur des bases inébranlables : trop long-temps elle s'est ressentie des vacillations du corps politique ; il est temps qu'elle reprenne avec lui une marche plus cer-

taine, moins sujette à l'empire des circonstances et aux changemens de la mode et de l'opinion.

Les sociétés littéraires, par les lumières dont elles s'environnent et qu'elles répandent autour d'elles, font, pour ainsi dire, partie de l'instruction publique : elles entraînent donc naturellement dans cette division ; c'est pourquoi je donnerai un précis des travaux de celles qui ont existé et de celles qui subsistent aujourd'hui.

Académie des Sciences et Belles-Lettres de Nancy.

Cette Académie, fondée en 1750 par *Stanislas le bienfaisant*, était comptée parmi les plus recommandables des provinces : les Montesquieu, les Voltaire, les Bernouilli, les Buffon, les Daubenton n'avaient point dédaigné de lui être agrégés ; et elle était digne, à tous égards, de ces associés illustres. L'on peut consulter, sur l'origine et les accroissemens de l'académie, les quatre premiers volumes de ses mémoires, qui sont imprimés, et le *Rapport historique* (in-4.º, 1793), où l'on indique la place qu'elle doit tenir et celle que peut réclamer la ville de *Nancy* dans les nouveaux établissemens. Je dois témoigner ici ma reconnaissance publique à M. *Coster*, auteur de ce rapport, *secrétaire perpétuel de l'Académie*, qui a bien voulu m'en communiquer les registres : cette complaisance distinguée lui assurerait seule tout mon attachement, si son amitié pour moi ne m'avait fait contracter depuis long-temps la douce habitude de le respecter et de le chérir. La société

littéraire de *Nancy*, constamment occupée d'objets d'utilité publique, avait toujours fait preuve de patriotisme, en ne proposant pour sujets de prix que ceux qui pouvaient contribuer au bonheur du peuple : elle proposa, en 1789, de trouver un moyen de faire mouvoir les moulins par une puissance quelconque, dans les temps où les eaux manquent, de manière que le bled soit moulu convenablement ; d'assigner les causes des maladies chroniques à l'époque où les vents du midi et du couchant ramènent un temps pluvieux. L'abbé *Vaultrin*, de *Saint-Nicolas*, présenta le modèle d'une machine propre à entretenir l'activité des moulins pendant les grandes sécheresses et les gelées, qui remporta le prix du premier de ces sujets ; le C.^{en} *Bouffey*, médecin à *Argentan*, remporta celui du second. En 1791, M. *Piroux*, connu par son mémoire sur les moyens de préserver des incendies, remporta le prix des sciences, par une dissertation sur le sel et les salines de *Lorraine*. En 1792, deux pièces seulement furent envoyées au concours ; l'une, sur le commerce et les manufactures, ne fut point jugée digne du prix ; l'autre, apologue intitulé *l'âne corrigé*, ne fut pas admise, parce qu'elle put être considérée comme une allusion aux circonstances politiques et un ouvrage de parti. M. *Tippmann-Beer* ayant offert 150 fr. pour être distribués à celui qui traiterait le mieux cette question : *Quelle a été la distribution des trois pouvoirs chez les Juifs, depuis l'élevation de Saül au trône jusqu'à*

la conquête de la Judée par les Romains ? L'académie accueillit sa proposition, et ajouta pareille somme pour décerner un prix, en 1793; mais la suppression des académies fut décrétée bientôt après. Les travaux particuliers des membres de l'Académie de Nancy n'offrent pas moins d'intérêt que les opérations de la compagnie entière : le C.^{en} *Nicolas* a présenté des observations chimiques sur la fontaine ferrugineuse de *Plombières*; un mémoire sur le charbon de terre; le C.^{en} *Lecreulx*, des recherches sur les canaux des rivières navigables de la province, et sur les moyens de découvrir et d'exploiter les houillères; M. l'abbé *Blachier*, des vues sur les moyens de perfectionner la géographie du pays; des observations astronomiques sur la manière employée pour parvenir à placer la machine méridienne; un mémoire sur l'établissement d'une mesure unique; M. l'abbé *Barlet*, une dissertation sur les causes qui occasionnent aux projectiles une aberration du plan dans lequel on les a primitivement lancés; M. de *Sivry*, des observations minéralogiques faites dans le canton de *Neufchâteau*, pour servir de suite à son ouvrage sur la formation des montagnes des *Vosges*; M. *Durival* et M. *Boutier*, des recherches sur différens sujets d'agriculture et de police rurale; le C.^{en} *Bonneville*, la traduction des épîtres de Sénèque, et des recherches sur le caractère et la vie de ce philosophe; M. de *Girecourt*, des mémoires chronologiques pour servir de suite à ceux

du P. Davrigny depuis 1715; M. *Mory d'Elvange*, (a) connu par son profond savoir dans la science numismatique, un mémoire historique et descriptif sur le reliquaire que renfermait le bras de Saint Nicolas dans l'antique église de *Saint-Nicolas-de-Port*, bourg près de Nancy; M. *Coster*, enfin, l'éloge du président *Sivry*, dans lequel on remarque une définition éloquente et gracieuse de l'urbanité française; des recherches sur la distribution des trois pouvoirs dans la partie des Gaules que nous habitons, depuis Jules-César jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, aussi neuf pour la forme que pour le fonds, offre un très-grand nombre de passages dignes de nos meilleurs écrivains : circonscrit par la nature de mon sujet, je me bornerai à citer le morceau suivant : « S'il est vrai que depuis César jusqu'à Constantin, jusqu'à Clovis, les lois de Rome ne furent ni imposées aux *Leuquois* nos ancêtres, ni adoptées par eux; si cette dominatrice du monde les laissa vivre suivant leurs coutumes; en démontrant ensuite que le régime féodal les a également épargnés, j'expliquerais comment notre loi municipale est plus près de la liberté et de l'égalité que toutes les autres coutumes connues des Celtes et des Belges, comment elle porte plus qu'aucune autre les caractères d'un contrat social où tout paraît dériver d'une convention primitive, librement sous-

(a) M. *Mory-d'Elvange*, auteur d'un *Essai sur les progrès de la gravure en médaille dans la Lorraine*, d'une notice sur la collection métallique de la bibliothèque de Nancy est encore une des nombreuses victimes du règne de la terreur; il fut guillotiné le 14 mai 1794.

rite par le peuple, dans celles des conditions qu'il n'a pas dictées lui-même ».

Société d'Émulation de Nancy.

La Société d'Émulation de Nancy a été instituée le 20 Floréal an VIII. Si je n'avais l'honneur d'en avoir donné la première idée et d'en avoir été le fondateur, je pourrais m'étendre sur le noble objet qui a présidé à sa formation ; mais l'impartialité m'ordonne à cet égard une réticence pénible, et m'interdit des développemens trop étendus. Les arts et les sciences sortaient à peine du cahos où les avaient plongés les malheurs de la révolution, quand de jeunes amis des lettres se réunirent dans la ville de Nancy, pour en propager le goût et l'étude : le désir de resserrer les liens de l'amitié en étendant la chaîne de leurs connaissances, entra pour beaucoup dans le projet qu'ils exécutèrent. La société a d'abord dirigé ses regards vers son organisation ; et son premier travail a été la confection du réglemeut qui doit la guider dans sa marche. Après s'être adjoint tous ceux qui, résidans à Nancy, pouvaient participer à ses travaux, elle a nommé associés-correspondans ceux dans lesquels elle se promettait des collaborateurs estimables, et que la non-résidence empêchait de conférer avec elle plus immédiatement ; les bases de la société étant arrêtées, chaque membre s'est empressé de communiquer les fruits de ses travaux. Le C.^{en} Caumont a donné la traduction, en vers et en prose, des *Graces vengées*, charmant poème de Métastase. Il a fait un très-grand nombre de

rapports sur des ouvrages présentés à la société, ou sur des questions qui l'intéressaient particulièrement. Le C.^{en} Sansonetti a lu un discours sur les agrémens de la littérature, dans lequel il a fait ressortir les charmes et les avantages qui sont attachés à la culture des lettres. Le C.^{en} Pellet a offert différentes poésies fugitives, des épîtres, des odes, des madrigaux, dans lesquels on a remarqué de la facilité et du sentiment. Le C.^{en} Michel Berr a présenté la traduction d'une ode hébraïque qui a été chantée au temple des juifs de Metz, le 13 Germinal an IX, en actions de grâces de la paix ; une notice littéraire et historique sur le livre de Job, dans laquelle sont traduits les plus beaux morceaux de cet antique monument de poésie et de religion : la société s'est pluë à reconnaître que la traduction de notre collègue était plus élégante et plus fidèle que toutes celles qu'en ont données Sacy, Carrière, etc. Le C.^{en} Berr a lu une ode aux déportés du 18 Fructidor ; la traduction en vers du songe d'Énée dans le second livre de l'Énéide ; des vers sur un arbre fruitier planté de samain, etc. Le C.^{en} Mollevaut (a) a communiqué plusieurs fables, plusieurs romances ; la traduction en vers de quelques idylles de Gessner ; la traduction des reproches de Didon à Énée, du discours de Priam à Achille, pour lui redemander le cadavre d'Hector, etc. Le C.^{en} Coster a lu une lettre

(a) Le C.^{en} Mollevaut nous a fait aussi hommage du discours prononcé par lui à la fête du 25 Messidor an X, anniversaire du 14 juillet.

sur les habitudes physiques et morales des habitans de nos colonies; une épître en vers et en prose, que Bachaumont ou Lachapelle n'auraient pas désavouée; il a communiqué à la société la *Paix*, ou *l'arrivée de la pensée*, vaudeville qui devait être représenté à la Guadeloupe, mais qui ne le fut pas à cause des circonstances. Le C.^{en} Noël a présenté un mémoire sur le nombre des produits réellement différens d'un certain nombre de lettres combinées deux à deux, trois à trois, etc. Le C.^{en} Montol-Serigni, auteur des *Horaces*, tragédie-lyrique, qui a eu du succès au théâtre des arts, a communiqué un poème plein de feu, intitulé : *Alexandre et Timothée, ou le triomphe de la musique*. Le C.^{en} Salme, associé-correspondant, directeur de l'école secondaire de *Wassy*, département de la *Haute-Marne*, a fait hommage à la société d'un programme de son cours d'études; il a envoyé un mémoire imprimé sur les facultés morales et intellectuelles de l'homme. Le C.^{en} Collin, associé-correspondant, a donné à la société le plan d'un ouvrage sur *la censure des mœurs dans un état républicain*. Le C.^{en} G. Schweighæuser, associé-correspondant, a fait hommage à la société de la nouvelle édition stéréotype d'Herhan, des caractères de Théophraste, traduits par Labruyère, qu'il a enrichie de notes et de remarques où le goût est joint à l'érudition. Le C.^{en} Houard l'aîné a offert plusieurs poésies fugitives, parmi lesquelles on a remarqué une épître en vers sur *l'esclavage*

des nègres, et *les charmes du repos*, élégie pleine de feu et de sentiment. J'ai présenté à la société un mémoire historique sur l'état des lettres dans le département de la *Meurthe*; des réflexions d'économie politique sur les lois des 16 Pluviôse an II et 30 Floréal an X, relatives, l'une, à la liberté des nègres, l'autre, au maintien de la traite; une esquisse de la renaissance des lettres en Europe, pour l'histoire de la littérature moderne; le discours préliminaire de la *Flore des environs de Nancy*. Outre les travaux particuliers de chacun de ses membres, la société s'est engagée à traiter en commun des questions et des sujets qui lui sont donnés par chacune des sections qui la divisent: la section des sciences a fait *l'éloge d'Archimède* elle a recherché tout ce que les anciens et les modernes nous ont transmis sur la vie, les ouvrages et les découvertes de ce célèbre mathématicien; la section de littérature a fait *l'éloge de Gessner* ce poète peintre de la nature, qui atteignit tout-à-coup à la perfection chez un peuple qui n'avait pas encore un ouvrage d'imagination passable; la section a regretté que les Français négligeassent les richesses de la littérature allemande, qui depuis vingt ans, néanmoins, a fait les progrès les plus étonnans.

La société d'émulation de *Nancy* marche ainsi de jour en jour vers le but qu'elle s'est proposé; et quand même elle n'eût acquis que l'estime et la considération publique, ses travaux et ses efforts n'auraient pas été impuissans.

*Société libre des Sciences, Arts et Lettres
de Nancy.*

Cette société a été instituée le 1.^{er} Thermidor an X, par quelques citoyens recommandables, animés de l'amour des lettres. Le premier acte de la société libre a été de déclarer le premier Consul son protecteur : le chef de l'État a répondu, par le ministre de l'intérieur, qu'il approuvait cet établissement, et qu'il se ferait un devoir de le protéger, ainsi que tous ceux qui ont pour objet les progrès des sciences et des arts. Le règlement de la société a été imprimé en Fructidor an X ; il contient vingt-deux articles, auxquels est jointe la liste des membres honoraires et titulaires. Dès les premières séances on s'est occupé de la nomination des associés-correspondans, parmi lesquels ont été inscrits les savans les plus illustres de l'Europe. La société a tenu, le 1.^{er} Nivôse an XI, une séance publique : le C.^{en} *Haldat*, un des secrétaires, a fait un rapport sur les travaux et la correspondance de la société ; ce rapport, qui est imprimé, donne les plus amples notions sur le nouvel établissement. Le C.^{en} *Willemet* a lu une notice historique sur le jardin botanique de *Nancy*, et la description de quelques plantes rares qui s'y trouvent. Le C.^{en} *Molleraut*, membre de la société d'émulation de *Nancy*, a récité *le chêne et les ormeaux*, apologue, et la traduction, en vers, du commencement du quatrième chant de l'Énéide. Le C.^{en} *Vautrin* a lu un mémoire sur la météo-

rologie ; le C.^{en} *Mathieu-Moulon*, un discours sur le choix des lectures dans les différens âges de la vie, rempli d'idées gracieuses et de tableaux charmans ; le C.^{en} *Blau* (12), la traduction en vers français de deux chants de la bataille d'Hermann, de Klopstock, avec une notice sur ce poète et la mythologie des anciens Germains. Le C.^{en} *Valentin* a fait l'analyse d'un ouvrage anglais, les rapports des épidémies avec les grands phénomènes de la nature. Le C.^{en} *Bonneville*, qui va publier une traduction complète des œuvres de Sénèque, devait lire une notice sur la vie de ce philosophe ; mais le temps n'en a pas permis la lecture.

LITTÉRATURE
ET BEAUX-ARTS.

ARTICLE PREMIER.

Grammaire, Poésie, Art dramatique, etc.

DEPUIS que la philosophie a découvert que les langues ont toutes des principes généraux et communs, la science grammaticale a pris un caractère plus grand : elle s'est divisée en deux parties bien distinctes, quoiqu'aboutissant au même tronc, la grammaire générale et la grammaire particulière ; l'une trouvant les élémens du langage dans les élémens de la pensée ; l'autre appliquant les élémens du langage à une langue quelconque. Ainsi la première

se compose de l'analyse de l'entendement humain, des sensations, des idées et des formes sous lesquelles nous exprimons les unes et les autres; la seconde comprend l'analyse des différentes parties du discours, des différentes sortes de mots, les considère en eux-mêmes ou réunis dans la proposition. Cette théorie profonde sera développée dans un ouvrage que tous les gens de lettres attendent avec impatience, la philosophie élémentaire, ou cours de grammaire générale, par le C.^{en} *Mongin*, professeur de cette science à l'école centrale du département de la *Meurthe*. Pour apprécier, comme il le mérite, un travail de ce genre, il faut se former une idée de ses difficultés: Desbrosses, Court-de-Gébelin, Harris, Condillac, ont répandu de grandes lumières sur la formation des langues; cependant, en ne s'appuyant que de ce qu'ils nous ont laissé sur cette matière, il ne peut en résulter que des théories imparfaites. Ces philosophes ont bien saisi et développé quelques principes; mais ils ne les ont point vus dans leur ensemble; il n'ont point aperçu la chaîne qui liait par un nœud invincible le langage à la pensée, la pensée au langage; aucun d'eux n'a encore exposé complètement, avec netteté et précision, le système intellectuel et grammatical. Un ouvrage qui comprendrait dans tous ses rapports ce système, est donc à naître. Le C.^{en} *Mongin* l'exécute aujourd'hui: doué d'une âme forte, d'un esprit éminemment philosophique,

distingué par la profondeur et la variété de ses connaissances, il doit être compté parmi le petit nombre de ceux qui pouvaient entreprendre un semblable travail. Le programme de son cours de grammaire générale l'avait fait connaître comme un de nos meilleurs métaphysiciens; ce nouvel ouvrage le mettra au rang de nos bons écrivains.

Le département de la *Meurthe* est un de ceux où la langue française est entre-mêlée d'idiômes et de jargons différens: outre le patois lorrain, que parlent les paysans dans tous les villages, et la basse classe du peuple dans les villes, le vingtième de la population, faisant partie de la ci-devant Lorraine-Allemande, parle la langue germanique, ce qui forme une bigarrure assez variée dans le langage des habitans du département. Cette diversité d'idiômes a pour cause principale les révolutions fréquentes et les changemens de domination auxquels le pays a été sujet. Le C.^{en} *Grégoire*, dans son rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser la langue française, dit que l'étendue territoriale où certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination féodale: c'est ce qui explique la presqu'identité des patois de *Bouillon* et de *Nancy*, qui sont à quarante lieues de distance, et qui furent jadis soumis aux mêmes tyrans; tandis que le dialecte de *Metz*, situé à quelques lieues de *Nancy*, en diffère beaucoup; parce que, pendant plusieurs siècles, le pays messin, organisé dans une forme

presque républicaine , fut en guerre continuelle avec la Lorraine. Il n'y a qu'environ quinze départemens de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée ; c'est dans les départemens du *Loiret* et *Loir-et-Cher* qu'elle s'est conservée plus intacte et où sa pureté a le moins reçu d'atteintes. *Orléans* et *Blois* passent pour les villes où on parle le mieux la langue nationale : on pourrait peut-être y joindre *Nancy* ; mais l'accent traînant et niais du Lorrain a toujours empêché qu'on ne rendit justice aux habitans de la capitale du pays. Il est vrai que cet accent est celui de tous qui soit le plus désagréable à l'oreille : le Breton , le Picard , le Provençal ont encore une certaine grace qui leur est propre ; mais le Lorrain n'a rien qui puisse faire oublier les défauts d'une prononciation traînante. La Convention nationale , par un décret du 30 Pluviôse an II , établit des instituteurs dans les cantons du département de la *Meurthe* où l'on ne parlait pas la langue de la liberté. Il serait à désirer que ce décret eût son entière exécution : les inconvéniens d'une autre langue que celle de la nation sont trop évidens pour qu'on ne s'empresse pas d'y remédier.

Le C.^{en} *Mathieu* , professeur de physique et chimie à *Autun* , a publié , en l'an VIII , un *dictionnaire des rimes et de prononciation* , où la quantité de chaque mot se trouve marquée sur chaque syllabe. Le sujet de cet ouvrage est neuf : aucun grammairien , je pense , excepté d'Olivet , n'avait

encore fait , de la prononciation et de la quantité des mots de notre langue , le sujet d'un traité particulier ; le C.^{en} *Mathieu* a l'honneur d'avoir concouru à débrouiller cette matière importante , et par là il nous a prouvé que si les sciences physiques lui étaient familières , il était aussi du petit nombre de ceux qui , à leurs connaissances , joignaient celle de la littérature.

Le C.^{en} *Michel* , directeur du pensionnat près l'école centrale , a publié , en l'an IX , des *élémens de grammaire générale , appliqués spécialement à la langue française*. L'éloge éclatant que le C.^{en} *Mollebaut* en a fait au Corps législatif le 27 Ventôse an IX , les suffrages flatteurs du C.^{en} *Sicard* , en garantiraient assez le mérite , si le désir d'être utile à la jeunesse n'était déjà pas un titre suffisant pour déterminer l'estime publique en faveur de cet ouvrage. Le C.^{en} *Michel* a fait paraître aussi une nouvelle édition du poëme d'Ovide , *de nuce* , enrichie de notes extraites des commentaires d'Érasme et de Burmann.

Le C.^{en} *Lembert* a donné , en l'an X , une nouvelle grammaire allemande , qui réunit , dans un petit volume , les principales notions qu'il est nécessaire d'acquérir pour l'étude de la langue germanique.

C'est dans le département de la *Meurthe* que trois de nos littérateurs les plus distingués ont pris naissance ; c'est dans son sein que fut le berceau

des auteurs de la comédie des philosophes , du poëme des saisons , des lettres sur la Suisse.

Là (à Nancy) Phébus a comblé de ses dons les plus chers, Palissot, Cérutti, Saint-Lambert et Boufflers,

dite le poëte des *Vosges*. Le C.^{en} *Palissot*, correspondant de l'*institut national*, est connu par un très-grand nombre d'excellens ouvrages : il a donné, depuis 1789, deux nouvelles éditions de sa *Dunciade*; la dernière est augmentée du tableau du jacobinisme, tableau aussi animé et aussi énergique que le reste du poëme, et d'une pièce en réponse à une ode satyrique du roi de Prusse contre Louis XV et M.^{me} de *Pompadour*. *Palissot* a publié une nouvelle édition des *œuvres de Voltaire* (55 vol. in-8°, an VIII), accompagnée de notes pleines de goût et respirant les principes de la saine littérature; les *œuvres de Corneille* (12 vol. in-8°, an IX), avec le commentaire de *Voltaire* sur les pièces de théâtre, et des observations critiques sur ce commentaire. Une carrière aussi glorieusement fournie n'a point ralenti les travaux du C.^{en} *Palissot* : il vient de publier un ouvrage qui en sera le terme; c'est une nouvelle édition, corrigée et augmentée, des *mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française, depuis François I.^{er} jusqu'à nos jours*. *Cérutti*, que la mort nous a enlevé dès les premières années de la révolution, s'était élevé par des productions éloquantes et fortes, au rang de nos meilleurs écrivains. *Saint-Lambert*, célèbre auteur des *Saisons*, après avoir acquis le titre de poëte,

poëte; a brigué celui de philosophe, en publiant le livre intitulé : *principes des mœurs chez toutes les nations, ou catéchisme universel* (3 vol. in-8°, an VI); c'est cet ouvrage qui a fait dire de lui, qu'il savait *penser comme Platon et chanter comme Virgile*. Le C.^{en} *Stanislas Boufflers*, placé depuis long-temps à côté des *Chaulieu* et des *la Fare*, par ses poésies érotiques, n'est pas moins recommandable par ses autres écrits, tels que le discours prononcé à l'académie française, à sa réception et à celle de *Barthélémi*; le rapport sur la propriété des auteurs des nouvelles découvertes et inventions en tout genre d'industrie, etc. (13)

Couronné par les plus brillans succès, sur les principaux théâtres de la capitale, *Hoffmann* mérite d'être cité avec éloge : ses productions dramatiques, le plus souvent revêtues de la sublimé musique de *Méhul*, offrent de l'élégance et de la pureté dans le style, et prouvent dans leur auteur la connaissance du théâtre; *le Secret*, *Stratonice*, *Euphrosine*, etc., seront toujours de charmans ouvrages. Les drames du C.^{en} *Guilbert-Pixerécourt* ont aussi joui de quelques succès; mais il faut regretter que son talent se soit exercé dans un genre que le goût réproouve. Le redoutable auteur du feuilleton des *Débats*, tout en blâmant le choix du sujet, n'a pu s'empêcher de rendre justice au style et à la conduite de *Pizarre*, mélodrame du C.^{en} *Guilbert*, qui attire la foule au théâtre de la *Porte-Saint-Martin*. *Léonidas* ou les *Spartiates*, le

Pélerin blanc, et plusieurs autres pièces de cet auteur ont réussi à différens théâtres. Regardée comme la première tragédienne de l'Europe, M.^{lle} *Raucourt* a mérité ce titre par ses talens supérieurs. Sans vouloir établir de comparaison entre elle et M.^{lles} *Clairon* et *Dumesnil*, il suffira de dire qu'elle s'est frayé une nouvelle route dans la même carrière, et que la noblesse, l'emportement, la fureur, le désespoir et l'abandon n'ont jamais été représentées avec plus de force et de vérité. On se rappelle sans doute l'enthousiasme et l'espèce d'ivresse qu'excitèrent ses débuts : le même délire a été presque renouvelé pour sa jeune élève, M.^{lle} *Georges Weimer*, dont les talens ont paru d'autant plus précieux, qu'ils reproduisaient ceux d'une institutrice depuis long-temps en possession de charmer et de plaire. *Fleury*, digne soutien de la scène française, a aussi des droits à mon souvenir : la finesse, la grace, l'aisance, la noblesse du jeu, le ton de la bonne société, que nos acteurs perdent de jour en jour, font de notre compatriote les délices d'un peuple éclairé et spirituel (14).

ARTICLE SECOND.

Peinture, Sculpture, Dépôts d'Arts et de Sciences.

LES beaux arts ne doivent pas moins, à des hommes sortis du département de la *Meurthe*, que la littérature. Si l'on se transporte à l'exposition annuelle des peintures, sculptures et gravures des artistes français au muséum, l'on verra la foule se pressant sans cesse auprès des tableaux d'*Isabey*; les critiques impitoyables qui retentissent dans le salon ne les ont jamais atteints, et la tourbe des connaisseurs a été contrainte de garder sur eux le plus profond silence, où de ne le rompre que pour en faire un légitime éloge. *Il ne paraît guère possible de porter plus loin l'art de peindre en miniature et l'art du dessin qu'Isabey, et cependant on trouve chaque année qu'il se perfectionne encore.* *Baudiot* et *Dumont*, artistes estimables, ont présenté, dans les différentes expositions, des tableaux remarquables par une touche large et vigoureuse. Le C.^{en} *Claudon*, peintre à *Nancy* (je le dirai avec plaisir et avec vérité), a des talens qui sont faits pour le rendre célèbre : il n'est rien de plus frais et de plus gracieux que les paysages dont il a orné nos salons et nos galeries. Il vient de repeindre les décorations du théâtre de *Nancy*, et d'y en ajouter de nouvelles, parmi lesquelles on a remarqué un jardin du plus beau coloris, et un village dont les détails champêtres sont rendus

avec une grande vérité Le C.^{en} *Soyer* a exposé, au salon de l'an X, des miniatures qui ont mérité les suffrages des artistes. Le C.^{en} *Delabroisse*, sculpteur à *Nancy*, ouvrit au muséum, le 1.^{er} Pluviôse an VIII, une école gratuite de sculpture, où il enseigne à dessiner, à modeler la figure, le bas-relief, l'ornement, etc.

L'arrêté des Consuls, du 14 Fructidor an IX, a mis à la disposition des quinze principales villes de la République des collections de tableaux pris dans la galerie du Louvre et dans celle de Versailles : *Nancy* est au nombre de celles auxquelles il en sera distribué ; son muséum, déjà riche par lui-même, va donc encore s'agrandir de nouvelles richesses, outre les tableaux qui devaient orner les salles du château de *Lunéville* pendant le congrès, et qui lui ont été donnés par la libéralité du Gouvernement (15).

Le dépôt littéraire le plus considérable du département de la *Meurthe*, et peut-être de la République, après ceux de Paris, est la bibliothèque nationale de *Nancy* : elle est composée des livres des bibliothèques de *Stanislas*, des maisons religieuses et autres, au nombre de cent cinquante mille volumes ; cinquante mille seulement forment le corps du dépôt dans une salle immense, revêtue d'une magnifique boiserie ; les autres sont réunis dans les bâtimens de la ci-devant Visitation. Un médaillier et un monétaire très-riches, composés de pièces d'or, d'argent et de bronze ; des

empreintes en soufre, tirées sur des pierres gravées, antiques et modernes, forment près la bibliothèque le cabinet des médailles ; parmi les autres objets d'arts et sciences, on remarque un vase d'argent doré, en forme de globe terrestre, porté par un Atlas, et dans lequel se trouve une sphère armillaire de même métal, suivant le système de Ptolémée : ce vase précieux provient de la maison des religieux de *Sion* près *Vaudémont*, qui le tenaient de la munificence de *Charles IV* ; plusieurs lampes et urnes antiques ; une Amphitrite en bronze, trouvée à *Tarquinpole*, village dans une île de l'étang de *Lindre*, près duquel on rencontre fréquemment des antiquités romaines et gauloises, etc.

F I N.

N O T E S.

(1) PARMI les victimes de ce fléau destructeur, nous avons sur-tout à regretter le C.^{en} *Coster*, commissaire de justice à la *Guadeloupe*. A peine les premières larmes données à sa perte étaient-elles séchées, qu'elles se sont renouvelées avec plus d'abondance encoré à la mort de son aimable épouse, qui ne lui survécut que peu de temps. Si je paye à leur mémoire le tribut de mes regrets et de ma vénération, ce n'est qu'un bien faible dédommagement de l'attachement qu'ils avaient bien voulu me laisser apercevoir : celui que je ressens pour mon jeune ami *Coster*, leur fils, peut seul l'égaliser ; ses belles qualités, ses connaissances, son esprit (apanage, il est vrai, héréditaire dans sa famille), justifient bien mes sentimens pour lui.

(2) Le C.^{en} *Lamoureux*, professeur à la ci-devant *Université de Nancy*, démonstrateur d'anatomie en la *Faculté de médecine*, membre de la *Société de santé de Nancy*, de l'*Institut de Hesse-Hombourg*, etc., a été nommé par le Préfet pour enseigner l'art des accouchemens. Le C.^{en} *Lamoureux*, professeur de *Langues anciennes* à l'*École centrale de la Meurthe*, ancien chirurgien-major des armées de la République, est justement compté au nombre des officiers de santé habiles et des hommes de lettres instruits du département. L'obscurité dont il veut s'environner est bien peu compatible avec la variété de ses connaissances : familiarisé avec les écrivains célèbres de l'antiquité, il trouve sur-tout des charmes dans l'étude de la littérature grecque ; les traductions qu'il a faites des auteurs les plus difficiles de la langue, tels que Galien, Hippocrate, Athénée, Thucydide, Aristophane, attestent ses travaux, sont les témoins de ses veilles.

(3) La *Décade philosophique* a remarqué que nos médecins qui se sont le plus distingués dans ces derniers temps, ont à peine atteint leur cinquième lustre, et ce journal cite à l'appui de son observation, les C.^{en} *Jadelot*, *Alibert*, *Moreau* (de la Sarthe), etc.

(4) Le C.^{en} *Millin-de-Grandmaison*, littérateur, naturaliste et antiquaire également distingué, dans sa traduction de la revue générale des écrits de Linné, par Richard Pulteney, dit que le C.^{en} *Willemet* est un des meilleurs pharmaciens de l'Europe (tom. 11, not. p. 163).

(5) Le C.^{en} *Willemet* a rappelé, entr'autres faits intéressans, l'acte de générosité d'un ours nommé *Masco*, de l'ancienne ménagerie de *Nancy*, qui partageait sa hutte et ses repas avec un pauvre Savoyard en proie aux horreurs du besoin.

(6) Qui ne connaît l'épisode touchant que le C.^{en} *Belin-de-Balu*, correspondant de l'Institut national, a consacré à *Willemet* fils, dans le second volume des *Mémoires d'un Émigré* ? Je n'ai pu le relire une seule fois sans amertume, une seule fois sans répandre des larmes.

(7) Le C.^{en} *Bicquille* est auteur d'un ouvrage intitulé : *Du calcul des Probabilités* (à Toul, chez Carez, et à Paris, chez Duprat, 1783, in-8.° de 164 pages). Ce traité offre l'étonnante application des principes certains de la géométrie à tous les degrés de l'incertain, du possible et du probable ; c'est cette application qui a créé l'arithmétique politique, science qui a fait, de nos jours, de si grands progrès.

(8) M. *Delisle-de-Moncel* a publié, en 1791, un mémoire sur différens moyens de donner la plus grande activité au commerce et aux manufactures de Nancy, Metz et leurs alentours. M. *Beyerlé*, avocat au ci-devant Parlement de *Nancy*, membre de la commission des monnaies en 1792, a fait paraître un ouvrage intitulé : *Essai préliminaire ou Observations sur les monnaies*, pour servir de supplément

à la première partie de l'encyclopédie méthodique (in-4^o, 1789) ; il avait déjà donné la traduction de la lettre de *Graumann* sur la proportion entre l'or et l'argent. Le C.^{en} *Marmod* le jeune a envoyé à la *Société d'agriculture, sciences et arts d'Autun*, dont il est correspondant, un mémoire sur la nature et la profondeur de la croûte secondaire dans la vallée de *Nancy* : le résultat des travaux entrepris à *Jarville*, dont je parle p. 68, a servi de base à ses observations.

(9) Le C.^{en} *Thierry* est connu par des *Réflexions sur les passions et sur les lois*, qui remportèrent le prix de l'*Académie de Nancy* ; par les *Mémoires de Henry Maserade-Latude*, ou le *Despotisme dévoilé* (3 vol. in-12), et par un *Éloge de J. J. Rousseau*.

(10) Cet éloge n'a rien qui ne soit justifié d'une manière éclatante par les talens supérieurs du C.^{en} *Jacqueminot* ; sagacité rapide qui saisit avec précision le véritable point de vue de la cause ; profondeur d'analyse qui présente une question de droit sous toutes ses faces, et qui en tire des conséquences aussi péremptoires que justes ; élégance soutenue qui prête une nouvelle force aux armes d'une logique serrée, telles sont les qualités qui constituent l'orateur du barreau, telles sont celles qui distinguent le *Commissaire du Gouvernement près le Tribunal d'appel*. Les observations de ce tribunal, sur le projet de code civil, ont été distinguées parmi toutes les autres : le nom seul du rédacteur suffirait pour en faire préjuger tout le mérite ; elles sont l'ouvrage du C.^{en} *Saladin*, membre de la *Société libre des sciences et lettres de Nancy*. Le barreau de cette ville, composé de jurisconsultes dignes de tels magistrats, compte au nombre de ses plus fermes soutiens les C.^{ens} *Demetz*, *Chippel*, *Bresson*, etc. Je ne dois pas oublier de rappeler aussi quelques-uns de nos concitoyens versés dans la science de la législation : le C.^{en} *Prugnon*, ex-constituant, défenseur des émigrés naufragés à Calais ; le C.^{en} *Foissey*, qui

de *vérité de Mallet-Dupan* ne put s'empêcher de citer parmi les membres les plus distingués de l'Assemblée législative ; le C.^{en} *Bouteiller*, auteur de l'*Examen du système de législation établi par les édits du mois de mai 1788*, remontrances écrites avec la plus grande énergie, et dignes de *Servan*, de *Dupaty* ou de *Esprémenil*.

(11) L'École centrale de la *Meurthe* s'est acquise justement la plus haute réputation. Dès le mois de Brumaire an V, l'Institut national lui adressait une lettre dans laquelle il applaudissait aux premiers efforts des professeurs : « Ils ont dit-il, les autres écoles de la République être enseignées par d'aussi bons maîtres, et fournir des élèves aussi studieux ! Dans une discussion élevée au Conseil des Anciens, séance du 10 Floréal an V, au sujet des écoles centrales, le C.^{en} *Lacué*, aujourd'hui conseiller d'état, se repoussant un système désorganisateur de l'instruction publique, interpella le C.^{en} *Mollevaut*, aussi représentant du peuple, et, au nom du bien public, le somma de dire des succès dont il avait été le témoin à l'école centrale de la *Meurthe* : le C.^{en} *Mollevaut* s'empressa, dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, de rendre à cette école la justice qui lui était due. Le sénateur *Grégoire* porte dans le recueil des programmes de l'école centrale la gloire du département qui l'a vu naître. Le conseiller d'état *Boulay* écrit, en l'an IX, qu'elle est une des plus distinguées de la République. Le C.^{en} *Chaptal*, ministre de l'Intérieur, à la suite d'une conversation avec le législateur *Mollevaut*, s'est exprimé ainsi : Je vous autorise à dire aux professeurs de la *Meurthe* que je regarde cette école comme une des meilleures ou plutôt comme la meilleure de la République. J'ai examiné le plan de son travail ; son mérite d'être proposé pour modèle à toutes les écoles.

(12) Le C.^{en} *Blau*, qui unit aux connaissances les plus étendues les vertus et les qualités du cœur, plus précieuses encore que les talens, a déjà entrepris des travaux litté-

raires dont l'intérêt égale le mérite ; il a fait des recherches sur les manuscrits anciens ; des remarques sur quelques difficultés grammaticales de la langue française , il s'occupe en ce moment à traduire *la Spiritualité de l'ame*, et le *Traité de l'évidence dans les sciences métaphysiques*, par *Mendelsshon*, etc.

(13) Je ne fais point mention des innombrables discours qui ont été prononcés, depuis 1789, dans le département de la *Meurthe* ; cette énumération m'entraînerait au-delà de mon sujet ; j'en citerai cependant quelques-uns. M. la *Fare* : Éloge funèbre de *Desilles*, ce jeune officier qui, dans la malheureuse insurrection où *Nancy* paya aussi son tribut à la révolution, n'hésita point de se dévouer à la mort pour sauver la ville et les deux armées d'un carnage inévitable, et de verser son sang pour épargner celui qui devait bientôt couler. Les obsèques d'un tel héros, aussi magnifiques que le sauveur de la patrie avait droit de les attendre, s'agrandissaient encore de la douleur de toutes les ames et de l'éloquence de l'évêque de *Nancy*. A côté des généreuses maximes de l'honneur français étaient exposés les grands principes d'une religion imposante, qui devenait encore plus dans la bouche de M. la *Fare*. Ainsi, tour-à-tour montant à la tribune nationale et à la chaire évangélique, il s'y montre toujours digne de remplir des fonctions aussi relevées. M. *Coster* : Discours prononcé à l'installation de l'école centrale ; à la distribution des prix de l'an VII ; à la fête du 18 Brumaire an X, tableau rapide, profond et éloquent de la révolution française. M. *Mongin* : Discours à la distribution des prix de l'an VI à la rentrée de l'école centrale en l'an VIII ; à la fête funéraire en l'honneur des ministres assassinés à Radstatt, au 14 Juillet (25 Messidor an VIII), tous remplis de l'éloquence la plus mâle, de la philosophie la plus profonde. M. *Nicolas*, professeur de belles-lettres à l'école centrale, qui joint l'esprit le plus brillant, le savoir le plus étendu,

goût le plus épuré aux grâces de l'urbanité française : Discours à la rentrée de l'école centrale en l'an VII ; à la distribution des prix de l'an VIII, etc. etc. Je ne parlerai pas de cette foule de brochures poétiques et polémiques qui ont inondé notre département comme la république des lettres ; elles sont déjà livrées à un juste oubli, et je ne prétends pas les en tirer. Le C.^{en} *Blaise*, littérateur estimable, a publié, en l'an IX, un discours en vers sur les événemens qui ont menacé la tête du chef de l'État : ce discours offre plusieurs passages dignes d'être cités avec éloge. Le C.^{en} *Laugier*, négociant, a publié un poème intitulé : *Essais sur l'hiver de l'an VII à Nancy*. Les C.^{en} *Blaise* et *Laugier* ont traduit aussi *Carmen pacis*, ode latine du C.^{en} *Famin*.

(14) Que dirai-je de M.^{lle} *Rousselois* ? Aux traits que l'envie a si souvent lancés contre elle je pourrais n'opposer que les jugemens qu'en ont porté les Aristarques les plus sévères en matière de théâtre, tels que *Fabien-Pillet*, *Grimod-de-la-Reynière* etc. ; mais cette actrice est jugée depuis long-temps par les gens de goût : ils conviennent tous que *Didon*, *Phèdre*, *Armide*, *Alceste*, etc., n'eurent jamais de plus dignes interprètes qu'elle et M.^{me} *St.-Huberti*. On se rappelle sur-tout la manière vraiment sublime dont elle joue les rôles passionnés de *Didon* et de *Sapho*. M.^{lle} *Lorenziti*, dont le nom rappelle celui de son parent, célèbre maître de musique de la cathédrale de *Nancy*, et qui joint aux grâces de son sexe les talens qui en augmentent encore le charme, vient de faire graver des sonates de sa composition pour le forte-piano. *Nancy* possède en ce moment le plus fort violon de l'Europe, M. *Eck*.

(15) Le C.^{en} *Mollevault* l'aîné a été nommé *Conservateur du Musée de Nancy*. L'amour invincible des lettres et des beaux-arts qu'il partage avec son frère, les rend tous deux dignes d'être proposés pour modèles à tous ceux qui suivent la même carrière ; je dirai plus, la vérité, la

justice, l'amitié me le commandent, c'est qu'il est peu de nos concitoyens qui aient concouru aussi efficacement qu'eux à ranimer dans nos contrées le goût précieux des lettres.

Les arts et les sciences, dans la ville de Nancy, n'ont point été à l'abri des attentats du vandalisme. On se rappelle encore avec horreur l'époque funeste où une horde de brigands, échappée du bagne de Marseille, vint consommer de barbares destructions : la statue colossale de *Louis XV*, coulée en bronze, chef-d'œuvre de *Guibal* et *Ciffle*, fut brisée et fondue ; quatre statues en plomb, représentant les vertus, éprouvèrent le même sort. Le C.^{en} *Grégoire*, dans son troisième rapport sur le vandalisme, évalue à 100,000 écus ce qu'on a détruit de statues et de tableaux dans l'espace de quelques heures : le portrait de *Stanislas*, peint par *Girardet* ; celui d'*Opalinska*, son épouse ; le duc *Ossolinski* en buste, par *Senémont* ; *Léopold I.^{er}*, par *Jacquart* ; *Charles IV*, *Charles V*, et beaucoup d'autres, au nombre de trente-trois, furent la proie des flammes. Les portraits des hommes de lettres qui avaient remporté des prix à l'Académie de Nancy ne furent point épargnés, et parmi eux se trouvaient ceux de MM. *Coster*, *Durival*, *Sivry*, etc. La bibliothèque publique fut menacée du même sort ; et sans la courageuse opposition du C.^{en} *Duquesnoy*, maire de Nancy, qui intima aux brigands l'ordre de s'éloigner, c'en était fait d'un des plus beaux dépôts littéraires de la République.
